

**RÈGLEMENT NUMÉRO 3 DÉCRÉTANT LA TARIFICATION  
DE CERTAINS BIENS, SERVICES OU ACTIVITÉS  
DISPENSÉS PAR LA VILLE DE SAINT-HYACINTHE**

(Refonte administrative du règlement numéro 3 et de ses amendements, les règlements numéros 64, 115, 154, 188, 227, 251, 268, 302, 330, 366, 390, 421, 450, 473, 489, 497, 504, 509, 525, 546 et 571)

**CONSIDÉRANT** que les dispositions des articles 244.1 et suivants de la *Loi sur la fiscalité municipale* (L.R.Q., c. F-2.1) permettent à toute municipalité de financer tout ou partie de ses biens, services ou activités au moyen d'un mode de tarification;

**CONSIDÉRANT** que dans l'intérêt de la Ville de Saint-Hyacinthe et de ses citoyens, il apparaît à propos de fixer un tarif en fonction des bénéfices reçus en imputant directement aux usagers les coûts ou une partie des coûts qu'ils engendrent;

**CONSIDÉRANT** qu'avis de motion a été régulièrement donné lors d'une séance antérieure tenue par le Conseil le 14 janvier 2002;

**EN CONSÉQUENCE**, le Conseil décrète ce qui suit :

**ARTICLE 1 - DÉFINITIONS**

Pour l'interprétation du présent règlement à moins que le contexte n'indique un sens différent, les mots ou expressions qui suivent ont la signification qui leur est attribuée dans le présent article.

<b>Alarme non fondée :</b>	<b>Alarme déclenchée sans nécessité en raison d'une installation inappropriée d'un système d'alarme-incendie, d'un défaut de son fonctionnement, d'une négligence de son entretien, d'une manipulation inadéquate ou de toute autre négligence susceptible d'interférer avec son fonctionnement. (Règlement numéro 366 adopté le 17 janvier 2011)</b>
Année :	Période s'étalant du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre d'une année.
Coût direct :	Coût total des travaux réalisés ou des services rendus, ce qui inclut les frais de main-d'œuvre, d'outillage, de matériel et de matériaux requis ou récupérés.
Dépôt :	Somme d'argent remise à la municipalité en garantie du paiement total ou partiel d'un bien, d'un service ou d'une activité organisée par la Ville.
<b>Main-d'œuvre :</b>	<b>Frais encourus pour la prestation de services par un entrepreneur ou par un employé de la Ville; dans ce dernier cas, les frais sont établis suivant les salaires applicables en vertu de la convention collective ou de la politique de rémunération en vigueur, additionnés de la moyenne du coût des bénéfices marginaux pour le groupe d'employés visés. (Règlement numéro 330 adopté le 18 janvier 2010)</b>
Organisme accrédité :	Organisme accrédité par résolution du Conseil municipal de la Ville.

**Responsable d'un système d'alarme-incendie :**

**Le propriétaire de l'immeuble ou de la fraction d'un immeuble détenu en copropriété divise auquel est lié le système d'alarme-incendie, et dans le cas où l'intervention du service de Sécurité incendie ne peut être associée à aucune unité en particulier le syndicat des copropriétaires de l'immeuble détenu en copropriété.**

**Système d'alarme-incendie :**

**Combinaison de dispositifs conçus pour avertir les occupants d'un bâtiment d'une urgence reliée à un incendie ou à un début d'incendie. Est également considéré comme un système d'alarme-incendie, tout système de sécurité ayant au moins une composante de détection d'incendie. (Règlement numéro 366 adopté le 17 janvier 2011)**

**Ville :**

**La Ville de Saint-Hyacinthe**

## **ARTICLE 2 - TARIF**

Un tarif, auquel s'ajoutent les taxes applicables lorsque celui-ci est marqué d'un astérisque, est imposé et prélevé pour l'utilisation des biens ou services mentionnés ou pour le bénéfice retiré des activités énumérées ci-après au montant indiqué en dollars ou en pourcentage, en regard de chacun, tel que prévu au document intitulé « Tarification de certains biens, services ou activités » joint au présent règlement pour en faire partie intégrante comme "Annexe I".

**Les organismes reconnus par la Ville et accrédités par le service des Loisirs sont exemptés du paiement des frais d'administration, lorsque ceux-ci sont applicables en vertu de l'annexe "I". (Règlement numéro 188 adopté le 19 décembre 2005)**

**Les organismes sans but lucratif sont exemptés du paiement des tarifs pour les permis émis par le service de l'Urbanisme prévus à l'annexe "I". (Règlement numéro 268 adopté le 21 janvier 2008)**

**(Règlement numéro 473 adopté le 15 décembre 2014) (Règlement numéro 525 adopté le 19 décembre 2016)**

## **ARTICLE 3 - MODE DE TARIFICATION**

Les biens, services ou activités énumérés à l'annexe I sont financés en tout ou en partie au moyen du tarif prévu à ladite annexe.

**Est notamment tarifée selon la catégorie de risques associée au bâtiment protégé telle que décrite à l'annexe "III" jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante, toute alarme non fondée provenant d'un système d'alarme-incendie au-delà d'une deuxième telle alarme non fondée au cours d'une période consécutive de 12 mois. Le responsable du système d'alarme-incendie est tenu au paiement de ce tarif lié au déplacement du service de Sécurité incendie en conséquence d'une alarme non fondée. (Règlement numéro 366 adopté le 17 janvier 2011) (Règlement numéro 473 adopté le 15 décembre 2014)**

### **ARTICLE 3.1 - PRÉSÉANCE**

**En cas de disparité avec des tarifs qui pourraient être prévus dans d'autres règlements municipaux, les tarifs apparaissant à l'annexe "I" ont préséance sur tout autre tarif. (Règlement numéro 268 adopté le 21 janvier 2008)**

#### **ARTICLE 4 - DISPOSITIONS REMPLACÉES**

Le présent règlement remplace le règlement numéro 1679 de l'ancienne Ville de Saint-Hyacinthe, le règlement numéro 523 de l'ancienne Ville de Sainte-Rosalie et il a préséance sur toute autre disposition antérieure d'un règlement ou d'une résolution adoptée par les anciennes Villes de Saint-Hyacinthe et de Sainte-Rosalie et par les anciennes Paroisses de Saint-Thomas-d'Aquin, de Saint-Hyacinthe-le-Confesseur, de Sainte-Rosalie et de Notre-Dame-de-Saint-Hyacinthe, prévoyant un tarif pour l'utilisation d'un bien, d'un service ou pour le bénéfice d'une activité visée à l'article 2.

#### **ARTICLE 5 - ENTRÉE EN VIGUEUR**

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Fait et passé en la Ville de Saint-Hyacinthe, le 21 janvier 2002.

Le Maire,

Claude Bernier

La Greffière,

Hélène Beauchesne

**NOTE :** La présente version constitue une refonte administrative qui n'a pas de valeur juridique officielle. Certaines erreurs typographiques évidentes ont pu être corrigées.

**Les Services juridiques  
21 janvier 2019**

No	SERVICE	CATÉGORIES	DESCRIPTION	TARIF 2019		UNITÉ	TAXABLE	TPS: 5,0 %	TVQ: 9,975 %	TOTAL	Frais d'admin. 14 %	Remarques
1	COMMUNICATIONS	Permis de sollicitation	Demandeur résident et permis non-commercial	53.00 \$	1.9%					53.00 \$		Art 35 du règlement 83 - concernant la paix et l'ordre
2	COMMUNICATIONS	Permis de sollicitation	Demendeur extérieur du territoire	153.00 \$	NA					153.00 \$		
3	FINANCES	Finances	Copie du rapport financier	3.21 \$	2.0%		X	0.16 \$	0.32 \$	3.69 \$		Loi sur l'accès à l'information
4	FINANCES	Finances	Copie d'un extrait de rôle d'évaluation	0.47 \$	2.0%	/ unité d'évaluation				0.47 \$		Loi sur l'accès à l'information
5	FINANCES	Finances	Recherche et confirmation écrite du compte de taxes par unité d'évaluation	27.05 \$	2.0%					27.05 \$		Demande par télécopieur ou courriel seulement, aucune sur appel téléphonique
6	FINANCES	Finances	Recherche et confirmation électronique d'un certificat de taxes par unité d'évaluation sur le site Internet sécurisé de la Ville	10.82 \$	2.0%					10.82 \$		
7	FINANCES	Frais administratifs	Frais d'administration	14.0%	NA					0.14 \$		
8	FINANCES	Frais administratifs	Frais de remboursement d'un dépôt direct pour un fournisseur autre que la Ville	27.05 \$	2.0%					27.05 \$		
9	FINANCES	Frais administratifs	Frais d'un chèque retourné - autres	37.14 \$	2.0%					37.14 \$		
10	FINANCES	Frais administratifs	Intérêts sur comptes en souffrance	14.0%	NA					0.14 \$		
11	FINANCES	Installation de compteurs d'eau	Taux facturable pour l'installation de compteur d'eau en dehors des heures de bureau et jours fériés	98.84 \$	2.0%	/h	X	4.94 \$	9.86 \$	113.64 \$		
12	FINANCES	Loyer pour les compteurs d'eau potable	Diamètre 1 1/2 pouces	112.20 \$	2.0%					112.20 \$		
13	FINANCES	Loyer pour les compteurs d'eau potable	Diamètre 1 pouce	88.74 \$	2.0%					88.74 \$		
14	FINANCES	Loyer pour les compteurs d'eau potable	Diamètre 1/2 pouce	48.96 \$	2.0%					48.96 \$		
15	FINANCES	Loyer pour les compteurs d'eau potable	Diamètre 2 pouces	151.98 \$	2.0%					151.98 \$		
16	FINANCES	Loyer pour les compteurs d'eau potable	Diamètre 3/4 pouce	70.38 \$	2.0%					70.38 \$		
17	FINANCES	Loyer pour les compteurs d'eau potable	Diamètre 5/8 pouce	59.16 \$	2.0%					59.16 \$		
18	FINANCES	Loyer pour les compteurs d'eau potable	Octave 3 pouces	459.00 \$	2.0%					459.00 \$		
19	FINANCES	Loyer pour les compteurs d'eau potable	Octave 4 pouces	510.00 \$	2.0%					510.00 \$		
20	FINANCES	Loyer pour les compteurs d'eau potable	Octave 6 pouces	714.00 \$	2.0%					714.00 \$		
21	FINANCES	Loyer pour les compteurs d'eau potable	Octave 8 pouces	841.50 \$	2.0%					841.50 \$		
22	FINANCES	Loyer pour les compteurs d'eau potable	Turbine 3 pouces	459.00 \$	2.0%					459.00 \$		
23	FINANCES	Loyer pour les compteurs d'eau potable	Turbine 4 pouces	510.00 \$	2.0%					510.00 \$		
24	FINANCES	Loyer pour les compteurs d'eau potable	Turbine 6 pouces	714.00 \$	2.0%					714.00 \$		
25	FINANCES	Loyer pour les compteurs d'eau potable	Turbine 8 pouces	841.50 \$	2.0%					841.50 \$		
26	FINANCES	Obtention de renseignements	Nécessitant la lecture d'un ordinateur	1.05 \$	0.0%	/ seconde	X	0.05 \$	0.10 \$	1.21 \$		Loi sur l'accès à l'information
27	FINANCES	Plainte sur l'évaluation	Plainte sur l'évaluation - de 0 \$ à 500 000 \$	77.85 \$	0.8%					77.85 \$		Loi sur la fiscalité municipale, art. 135
28	FINANCES	Plainte sur l'évaluation	Plainte sur l'évaluation - de 2 000 001 \$ à 5 000 000 \$	518.80 \$	0.8%					518.80 \$		Loi sur la fiscalité municipale, art. 135
29	FINANCES	Plainte sur l'évaluation	Plainte sur l'évaluation - de 500 001 \$ à 2 000 000 \$	311.30 \$	0.8%					311.30 \$		Loi sur la fiscalité municipale, art. 135
30	FINANCES	Plainte sur l'évaluation	Plainte sur l'évaluation supérieure à 5 000 000 \$	1 037.60 \$	0.8%					1 037.60 \$		Loi sur la fiscalité municipale, art. 135
31	FINANCES	Refus de donner l'accès au compteur d'eau	Pénalité quotidienne	100.02 \$	NA		X	5.00 \$	9.98 \$	115.00 \$		
32	FINANCES	Système UV	Surcharge pour déplacement inutile	85.31 \$	2.0%					85.31 \$	X	

VILLE DE SAINT-HYACINTHE  
RÈGLEMENT NO 3 - Tarification de certains biens, services ou activités

No	SERVICE	CATÉGORIES	DESCRIPTION	TARIF 2019		UNITÉ	TAXABLE	TPS: 5,0 %	TVQ: 9,975 %	TOTAL	Frais d'admin. 14 %	Remarques
33	FINANCES	Système UV	Tarification applicable à chacune des deux visites annuelles pour les travaux d'entretien et d'échantillonnage du système UV de base de Bionest (SA-3D a SA-6D), de Premier Tech Aqua.	263.18 \$	2.0%	par visite				263.18 \$	X	Il y a deux visites annuelles pour inspection des systèmes UV.
34	FINANCES	Système UV	Tarification applicable à chacune des deux visites annuelles pour les travaux d'entretien et d'échantillonnage du système UV de base de Enviro Step	210.53 \$		par visite				210.53 \$	X	Il y a deux visites annuelles pour inspection des systèmes UV.
35	FINANCES	Système UV	Tarification applicable à chacune des visites annuelles pour les travaux d'entretien et d'échantillonnage du système UV SA-6C27D et SA-6C32D	340.65 \$	2.0%	par visite				340.65 \$	X	Il y a deux visites annuelles pour inspection des systèmes UV. ( Augmentation du fournisseur 1,8 % ) Notre tarif 2017 correspond au prix du fournisseur + 14 %
36	FINANCES	Taux facturable lors de travaux effectués par des employés de la Ville - applicable à tous les services	Employé col bleu auxiliaire (incluant bénéfices marginaux)	22.78 \$	2.5%	/h	X	1.14 \$	2.27 \$	26.19 \$	X	Selon le coût des employés incluant les bénéfices marginaux
37	FINANCES	Taux facturable lors de travaux effectués par des employés de la Ville - applicable à tous les services	Employé col bleu permanent ou temporaire (incluant bénéfices marginaux)	44.37 \$	2.5%	/h	X	2.22 \$	4.43 \$	51.02 \$	X	Selon le coût des employés incluant les bénéfices marginaux
38	GÉNIE	Copie	Copie papier de plans numériques ou standards sur traceur SIURS (couleur)	0.27 \$	2.0%	/ pi2	X	0.01 \$	0.03 \$	0.31 \$		Non plié
39	GÉNIE	Copie	Copie papier de plans numériques ou standards sur traceur SIURS (noir et blanc)	0.16 \$	2.0%	/pi2	X	0.01 \$	0.02 \$	0.19 \$		Non plié
40	GÉNIE	Divers	Données numériques provenant du SIURS	273.02 \$	2.0%	/meg (format DWG)	X	13.65 \$	27.23 \$	313.91 \$		
41	GÉNIE	Hygiène du milieu	Permis pour le branchement au réseau municipal d'aqueduc et/ou d'égout	85.00 \$	0.9%					85.00 \$	X	Règlement 346 (était 288).
42	GREFFE	Cour Municipale	Copie d'un C.D. -dossier Cour	15.75 \$	1.6%		X	0.79 \$	1.57 \$	18.11 \$		Loi sur l'accès à l'information
43	GREFFE	Frais administratifs	Frais de paiement de constat d'infraction par carte de crédit en ligne	8.00 \$						8.00 \$		
44	GREFFE	Frais administratifs	Frais d'un chèque retourné - pour remboursement d'infraction - personne majeure	35.00 \$	0.0%					35.00 \$		Tarif selon le tarif en matière pénale
45	GREFFE	Frais administratifs	Frais d'un chèque retourné - pour remboursement d'infraction - personne mineure	18.00 \$	2.9%					18.00 \$		Tarif selon le tarif en matière pénale
46	GREFFE	Frais administratifs	Photocopie	0.39 \$	2.6%	/page	X	0.02 \$	0.04 \$	0.45 \$		Loi sur l'accès à l'information
47	GREFFE	Frais administratifs	Plan général des rues	3.90 \$	1.3%	/plan	X	0.20 \$	0.39 \$	4.48 \$		Loi sur l'accès à l'information
48	GREFFE	Greffe	Certificat de non-contrevenance à la réglementation municipale attestations SAAQ et RACJ, émis par le greffier	55.00 \$	3.8%					55.00 \$		
49	GREFFE	Greffe	Copie certifiée de documents divers par le greffier	1.00 \$		/page				1.00 \$		Ticket modérateur
50	GREFFE	Greffe	Copie des plans de bâtiments "grand format"	Coût	NA						X	Dans le cas où les copies doivent être faites par une compagnie externe, des frais administratifs fixes de 20 \$ sont payables en plus des frais de reproduction.
51	GREFFE	Greffe	Copie d'un règlement municipal, à l'exception des règlements d'urbanisme	0.39 \$	2.6%	/page	X	0.02 \$	0.04 \$	0.45 \$		Loi sur l'accès à l'information
52	GREFFE	Greffe	Rapport d'événement	16.00 \$	1.6%					16.00 \$		Loi sur l'accès à l'information
53	GREFFE	Permis de prêteur sur gages	Pour opérer un commerce	130.00 \$	2.0%	/ an				130.00 \$		Chapitre 8 du règlement 83 sur la paix et l'ordre
54	INCENDIE	Alarme non fondée - Bâtiment catégorie 3	- 1re et 2e intervention	Sans frais	NA							
55	INCENDIE	Alarme non fondée - Bâtiment catégorie 3	- 3e intervention	430.95 \$	2.0%		X	21.55 \$	42.99 \$	495.48 \$	X	
56	INCENDIE	Alarme non fondée - Bâtiment catégorie 3	- 4e intervention et suivantes	861.88 \$	2.0%		X	43.09 \$	85.97 \$	990.95 \$	X	

VILLE DE SAINT-HYACINTHE  
RÈGLEMENT NO 3 - Tarification de certains biens, services ou activités

No	SERVICE	CATÉGORIES	DESCRIPTION	TARIF 2019	UNITÉ	TAXABLE	TPS: 5,0 %	TVQ: 9,975 %	TOTAL	Frais d'admin. 14 %	Remarques
57	INCENDIE	Alarme non fondée - Bâtiment catégorie 4	- 1re et 2e intervention	Sans frais	NA						
58	INCENDIE	Alarme non fondée - Bâtiment catégorie 4	- 3e intervention	861.88 \$	2.0%	X	43.09 \$	85.97 \$	990.95 \$	X	
59	INCENDIE	Alarme non fondée - Bâtiment catégorie 4	- 4e intervention et suivantes	1 292.83 \$	2.0%	X	64.64 \$	128.96 \$	1 486.43 \$	X	
60	INCENDIE	Alarme non fondée - Bâtiment catégories 1 et 2	- 1re et 2e intervention	Sans frais	NA						
61	INCENDIE	Alarme non fondée - Bâtiment catégories 1 et 2	- 3e intervention	215.46 \$	2.0%	X	10.77 \$	21.49 \$	247.73 \$	X	
62	INCENDIE	Alarme non fondée - Bâtiment catégories 1 et 2	- 4e intervention et suivantes	430.95 \$	2.0%	X	21.55 \$	42.99 \$	495.48 \$	X	
63	INCENDIE	Analyse et recherche dans la code de construction	Personnel syndiqué	70.88 \$	2.5%	/ h	3.54 \$	7.07 \$	81.49 \$	X	
64	INCENDIE	Analyse et recherche dans la code de construction	Personnel cadre	100.91 \$	2.5%	/ h	5.05 \$	10.07 \$	116.02 \$	X	
65	INCENDIE	Analyse et vérification de plan	Personnel syndiqué	70.88 \$	2.5%	/ h	3.54 \$	7.07 \$	81.49 \$	X	
66	INCENDIE	Analyse et vérification de plan	Personnel cadre	100.91 \$	2.5%	/ h	5.05 \$	10.07 \$	116.02 \$	X	
67	INCENDIE	Autopompe	- Heure en attente	433.50 \$	2.0%	/h			433.50 \$	X	Main-d'oeuvre en sus
68	INCENDIE	Autopompe	- Heures suivantes	433.50 \$	2.0%	/h			433.50 \$	X	Sans égard à la capacité de pompage Main-d'oeuvre en sus
69	INCENDIE	Autopompe (301-3001-201-202-601-602-603)	Autopompe - 1 <sup>re</sup> heure	867.00 \$	2.0%				867.00 \$	X	Main-d'oeuvre en sus
70	INCENDIE	Bouteilles d'air comprimé		11.24 \$	2.0%	/unité	0.56 \$	1.12 \$	12.92 \$	X	
71	INCENDIE	Camion échelle avec plate-forme (301)	- Heures en attente	765.00 \$	2.0%	/h			765.00 \$	X	Main-d'oeuvre en sus
72	INCENDIE	Camion échelle avec plate-forme (301)	Camion échelle avec plate-forme - 1 <sup>re</sup> heure et heures suivantes	1 530.00 \$	2.0%				1 530.00 \$	X	Main-d'oeuvre en sus
73	INCENDIE	Camion échelle sans plate-forme (3001)	Camion échelle sans plate-forme - 1 <sup>re</sup> heure et heures suivantes	1 224.00 \$	2.0%	/h			1 224.00 \$	X	Main-d'oeuvre en sus
74	INCENDIE	Camion échelle sans plate-forme (3001)	Camion échelle sans plate-forme - En attente	612.00 \$	2.0%	/ h			612.00 \$	X	Main-d'oeuvre en sus
75	INCENDIE	Camion-citerne (601-602-603-604)	- heure en attente	433.50 \$	2.0%	/h			433.50 \$	X	Main-d'oeuvre en sus
76	INCENDIE	Camion-citerne (601-602-603-604)	- Heures suivantes	433.50 \$	2.0%	/h			433.50 \$	X	Main-d'oeuvre en sus
77	INCENDIE	Camion-citerne (601-602-603-604)	Camion-citerne - 1 <sup>re</sup> heure	867.00 \$	2.0%				867.00 \$	X	Sans égard à la capacité Main-d'oeuvre en sus
78	INCENDIE	Conception de plan de sécurité incendie	Personnel syndiqué	70.88 \$	2.5%	/ h	3.54 \$	7.07 \$	81.49 \$	X	
79	INCENDIE	Conception de plan de sécurité incendie	Personnel cadre	100.91 \$	2.5%	/ h	5.05 \$	10.07 \$	116.02 \$	X	
80	INCENDIE	Demande d'assistance d'un chef en prévention,	- Personnel-cadre	100.91 \$	2.5%	/h	5.05 \$	10.07 \$	116.02 \$	X	
81	INCENDIE	Demande d'assistance inspecteur en prévention	Personnel syndiqué	70.88 \$	2.5%	/h	3.54 \$	7.07 \$	81.49 \$	X	
82	INCENDIE	Demande d'assistance pour gestion d'un sinistre, d'une intervention d'urgence ou la gestion temporaire d'un SSI	- Chef aux opérations ou chef de peloton	153.75 \$	2.5%	/h	7.69 \$	15.34 \$	176.77 \$	X	
83	INCENDIE	Demande d'assistance pour gestion d'un sinistre, d'une intervention d'urgence ou la gestion temporaire d'un SSI	- Directeur adjoint	179.38 \$	2.5%	/h	8.97 \$	17.89 \$	206.24 \$	X	
84	INCENDIE	Demande d'inspection de bâtiment	Personnel syndiqué	70.88 \$	2.5%	/ h	3.54 \$	7.07 \$	81.49 \$	X	
85	INCENDIE	Demande d'inspection de bâtiment	Personnel cadre	100.91 \$	2.5%	/ h	5.05 \$	10.07 \$	116.02 \$	X	

VILLE DE SAINT-HYACINTHE  
RÈGLEMENT NO 3 - Tarification de certains biens, services ou activités

No	SERVICE	CATÉGORIES	DESCRIPTION	TARIF 2019		UNITÉ	TAXABLE	TPS: 5,0 %	TVQ: 9,975 %	TOTAL	Frais d'admin. 14 %	Remarques
86	INCENDIE	Demande d'inspection de bâtiment en dehors des périodes d'inspection prévues au schéma	Personnel syndiqué	70.88 \$	2.5%	/ h	X	3.54 \$	7.07 \$	81.49 \$	X	
87	INCENDIE	Demande d'inspection de bâtiment en dehors des périodes d'inspection prévues au schéma	Personnel cadre	100.91 \$	2.5%	/ h	X	5.05 \$	10.07 \$	116.02 \$	X	
88	INCENDIE	Divers	Bris ou perte d'équipements	Coût	NA						X	
89	INCENDIE	Divers	Diesel lors d'intervention	Coût	NA	/litre					X	Entraide - Coût
90	INCENDIE	Divers	Frais d'intervention incendie sur le territoire d'une municipalité non participante à une entraide	Coût	NA						X	Main-d'oeuvre en sus
91	INCENDIE	Divers	Intervention lors de l'incendie d'un véhicule appartenant à un non-résident sur le territoire de la Ville sur l'autoroute 20	2 442.54 \$	2.0%					2 442.54 \$	X	2 autopompes à 533\$, + 2 chefs à 82.79\$ = 1 lieutenant à 28.12 + 6 pompiers à 25.56\$ + 5 gallons de mousse classe A à 105\$ +32.72% de bén.marg. / temps 1h30
92	INCENDIE	Divers	Intervention lors de l'incendie d'un véhicule appartenant à un non-résident sur le territoire de la Ville sur le réseau secondaire et tertiaire	1 307.33 \$	2.0%					1 307.33 \$	X	1 autopompe à 533\$, + 1 chef à 82.79\$ = 1 lieutenant à 28.12 +3 pompiers à 25.56\$ + 5 gallons de mousse classe A à 105\$ +32.72% de bén.marg. / temps 1h30
93	INCENDIE	Divers	Location salle de formation caserne #2	20.40 \$	2.0%	/h	X	1.02 \$	2.03 \$	23.45 \$	X	Incluant le projecteur
94	INCENDIE	Embarcation nautique	Minimum 3 heures	563.34 \$	2.0%	/h minimum 3 heures				563.34 \$	X	+ coût de la main-d'oeuvre en sus
95	INCENDIE	Équipements sauvetage hors route		100.00 \$	2.0%	/h				100.00 \$	X	Minimum de 3 hrs + coûts directs incluant l'essence
96	INCENDIE	Exercice d'évacuation	Personnel syndiqué	70.88 \$	2.5%	/ h				70.88 \$	X	
97	INCENDIE	Exercice d'évacuation	Personnel cadre	100.91 \$	2.5%	/ h				100.91 \$	X	
98	INCENDIE	Extincteur portatif	- 10 lb	28.54 \$	2.0%					28.54 \$	X	
99	INCENDIE	Extincteur portatif	- 20 lb	45.24 \$	2.0%					45.24 \$	X	
100	INCENDIE	Gallon de mousse classe "A" (5 gallons)		113.10 \$	2.0%		X	5.65 \$	11.28 \$	130.03 \$	X	
101	INCENDIE	Gallon de mousse classe "B" (5 gallons)		269.28 \$	2.0%					269.28 \$	X	
102	INCENDIE	Remplissage cylindre d'air respirable 300 pieds cubes		76.50 \$	2.0%	/unité	X	3.83 \$	7.63 \$	87.96 \$	X	
103	INCENDIE	Unité de ravitaillement d'air (1603)	1re heure et heures suivantes	127.50 \$	2.0%	/h				127.50 \$	X	+ coût de la main-d'oeuvre en sus
104	INCENDIE	Unité de ravitaillement d'air (1603)	Bouteille	11.02 \$	0.0%	/bouteille	X	0.55 \$	1.10 \$	12.67 \$	X	
105	INCENDIE	Unité de sauvetage hors route	Minimum 3 heures	100.00 \$	NA					100.00 \$		
106	INCENDIE	Unité désincarcération		433.50 \$	2.0%	/h				433.50 \$	X	+ coût de la main-d'oeuvre en sus (le tarif pour l'unité n'ets pas facturer lors du remboursement de la SAAQ)
107	INCENDIE	Unité d'intervention spécialisée	nautique / hauteur / espace clos	1 785.00 \$	2.0%	/h				1 785.00 \$	X	+ coût de la main-d'oeuvre en sus
108	INCENDIE	Unité d'intervention spécialisée (1103)	Matière dangereuse	2 040.00 \$	2.0%	/h				2 040.00 \$	X	+ coût de la main-d'oeuvre équipements utilisés facturés en sus
109	INCENDIE	Véhicule d'intervention rapide (501)		127.50 \$	2.0%	/h				127.50 \$	X	+ coût de la main-d'oeuvre en sus
110	LOISIRS ET CULTURE	Amuseur public	Émission d'un permis	25.00 \$	NA					25.00 \$		Règlement 1235 mettre à jour et s'assurer de la correspondance entre les deux règlements
111	LOISIRS ET CULTURE	Balade en ponton	- Avec carte « Accès-Loisirs »	57.66 \$	2.0%	/h	X	2.88 \$	5.75 \$	66.30 \$		
112	LOISIRS ET CULTURE	Balade en ponton	- Sans carte « Accès-Loisirs »	66.53 \$	2.0%	/h	X	3.33 \$	6.64 \$	76.50 \$		
113	LOISIRS ET CULTURE	Bâtiments loisirs - Location plateaux	Salles de conférence Artistes reconnus (Conseil culture Saint-	2.60 \$	2.0%	/h	X	0.13 \$	0.26 \$	2.99 \$		25 % du tarif régulier
114	LOISIRS ET CULTURE	Bâtiments loisirs - Location plateaux	Salles de conférence Organismes reconnus par le SDL	10.40 \$	2.0%	/h	X	0.52 \$	1.04 \$	11.96 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur

VILLE DE SAINT-HYACINTHE  
RÈGLEMENT NO 3 - Tarification de certains biens, services ou activités

No	SERVICE	CATÉGORIES	DESCRIPTION	TARIF 2019		UNITÉ	TAXABLE	TPS: 5,0 %	TVQ: 9,975 %	TOTAL	Frais d'admin. 14 %	Remarques
115	LOISIRS ET CULTURE	Bâtiments loisirs - Location plateaux	Salles de conférence Artistes reconnus (Conseil culture Saint-Hyacinthe) pour événements publics	5.20 \$	2.0%	/h	X	0.26 \$	0.52 \$	5.98 \$		50 % du tarif régulier
116	LOISIRS ET CULTURE	Bâtiments loisirs - Location plateaux	Salles de conférence Entreprises commerciales et organismes non reconnus par le SDL	10.40 \$	2.0%	/h	X	0.52 \$	1.04 \$	11.96 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
117	LOISIRS ET CULTURE	Carte « Accès-Loisirs » - Réimpression	- Par personne	6.09 \$			X	0.30 \$	0.61 \$	7.00 \$		Réimpression en raison d'un vol, perte, bris ou autres motifs.
118	LOISIRS ET CULTURE	Carte accès loisirs	Non-Résident (1 an)	52.18 \$			X	2.61 \$	5.21 \$	60.00 \$		valide jusqu'au 30 juin 2019
119	LOISIRS ET CULTURE	Carte accès loisirs	Résident - (4ans)	1.74 \$			X	0.09 \$	0.02 \$	2.00 \$		valide jusqu'au 30 juin 2019
120	LOISIRS ET CULTURE	Carte accès loisirs	Non résident - individuel (1 an )	165.25 \$			X	8.26 \$	16.48 \$	190.00 \$		À partir du 01 juillet 2019
121	LOISIRS ET CULTURE	Carte accès loisirs	Résident - aîné (2 ans) - 65 ans et +	6.96 \$			X	0.35 \$	0.69 \$	8.00 \$		À partir du 01 juillet 2019
122	LOISIRS ET CULTURE	Carte accès loisirs	Résident - aîné (4 ans) - 65 ans et plus	13.92 \$			X	0.70 \$	1.39 \$	16.00 \$		À partir du 01 juillet 2019
123	LOISIRS ET CULTURE	Carte accès loisirs	Résident - individuel (2 ans)	8.70 \$	0.0%		X	0.44 \$	0.87 \$	10.00 \$		À partir du 01 juillet 2019
124	LOISIRS ET CULTURE	Carte accès loisirs	Résident - individuel (4 ans)	17.40 \$			X	0.87 \$	1.74 \$	20.00 \$		À partir du 01 juillet 2019
125	LOISIRS ET CULTURE	Carte accès loisirs	Résident -familial (2 ans)	21.75 \$			X	1.09 \$	2.17 \$	25.00 \$		À partir du 01 juillet 2019
126	LOISIRS ET CULTURE	Carte accès loisirs	Résident -familial (4 ans)	43.49 \$			X	2.17 \$	4.34 \$	50.00 \$		À partir du 01 juillet 2019
127	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salle Abbé Guillet # 202 Entreprises commerciales et organismes non reconnus par le SDL	20.81 \$	2.0%	/h	X	1.04 \$	2.08 \$	23.92 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
128	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salle Abbé Guillet # 202 Artistes reconnus (Conseil culture Saint-Hyacinthe) pour événements publics	10.40 \$	2.0%	/h	X	0.52 \$	1.04 \$	11.96 \$		50 % du tarif régulier
129	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salle Abbé Guillet # 202 Artistes reconnus (Conseil culture Saint-Hyacinthe) pour pratiques artistiques	5.20 \$	2.0%	/h	X	0.26 \$	0.52 \$	5.98 \$		25 % du tarif régulier
130	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salle Abbé Guillet # 202 Organismes reconnus par SDL	20.81 \$	2.0%	/h	X	1.04 \$	2.08 \$	23.92 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
131	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salle Anne- Marie-Matte-Desrosiers # 306 Artistes reconnus (Conseil culture Saint-Hyacinthe) pour événements publics	6.24 \$	2.0%	/h	X	0.31 \$	0.62 \$	7.18 \$		50 % du tarif régulier
132	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salle Anne- Marie-Matte-Desrosiers # 306 Artistes reconnus (Conseil culture Saint-Hyacinthe) pour pratiques artistiques	3.12 \$	2.0%	/h	X	0.16 \$	0.31 \$	3.59 \$		25 % du tarif régulier
133	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salle Anne- Marie-Matte-Desrosiers # 306 Entreprises commerciales et organismes non reconnus par le SDL	12.48 \$	2.0%	/h	X	0.62 \$	1.25 \$	14.35 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
134	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salle Anne- Marie-Matte-Desrosiers # 306 Organismes reconnus par SDL	12.48 \$	2.0%	/h	X	0.62 \$	1.25 \$	14.35 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
135	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salle Famille Nadeau # 205 Organismes reconnus par SDL	12.48 \$	2.0%	/h	X	0.62 \$	1.25 \$	14.35 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
136	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salle Famille Nadeau # 205 Artistes reconnus (Conseil culture Saint-Hyacinthe) pour pratiques artistiques	3.12 \$	2.0%	/h	X	0.16 \$	0.31 \$	3.59 \$		25 % du tarif régulier
137	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salle Famille Nadeau # 205 Entreprises commerciales et organismes non reconnus par le SDL	12.48 \$	2.0%	/h	X	0.62 \$	1.25 \$	14.35 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
138	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salle Famille Nadeau # 205 Artistes reconnus (Conseil culture Saint-Hyacinthe) pour événements publics	6.24 \$	2.0%	/h	X	0.31 \$	0.62 \$	7.18 \$		50 % du tarif régulier

VILLE DE SAINT-HYACINTHE  
RÈGLEMENT NO 3 - Tarification de certains biens, services ou activités

No	SERVICE	CATÉGORIES	DESCRIPTION	TARIF 2019		UNITÉ	TAXABLE	TPS: 5,0 %	TVQ: 9,975 %	TOTAL	Frais d'admin. 14 %	Remarques
139	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salle Harry-Bernard # 210 Artistes reconnus (Conseil culture Saint-Hyacinthe) pour événements publics	10.40 \$	2.0%	/h	X	0.52 \$	1.04 \$	11.96 \$		50 % du tarif régulier
140	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salle Harry-Bernard # 210 Artistes reconnus (Conseil culture Saint-Hyacinthe) pour pratiques artistiques	5.20 \$	2.0%	/h	X	0.26 \$	0.52 \$	5.98 \$		25 % du tarif régulier
141	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salle Harry-Bernard # 210 Entreprises commerciales et organismes non reconnus par le SDL	20.81 \$	2.0%	/h	X	1.04 \$	2.08 \$	23.92 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
142	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salle Harry-Bernard # 210 Organismes reconnus par SDL	20.81 \$	2.0%	/h	X	1.04 \$	2.08 \$	23.92 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
143	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salle Maurice-Guilbault # 308 Artistes reconnus (Conseil culture Saint-Hyacinthe) pour événements publics	6.24 \$	2.0%	/h	X	0.31 \$	0.62 \$	7.18 \$		50 % du tarif régulier
144	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salle Maurice-Guilbault # 308 Artistes reconnus (Conseil culture Saint-Hyacinthe) pour pratiques artistiques	3.12 \$	2.0%	/h	X	0.16 \$	0.31 \$	3.59 \$		25 % du tarif régulier
145	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salle Maurice-Guilbault # 308 Organismes reconnus par SDL	12.48 \$	2.0%	/h	X	0.62 \$	1.25 \$	14.35 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
146	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salle Maurice-Guilbault # 308 Entreprises commerciales et organismes non reconnus par le SDL	12.48 \$	2.0%	/h	X	0.62 \$	1.25 \$	14.35 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
147	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salle Multi A # 114 Entreprises commerciales et organismes non reconnus par le SDL	31.21 \$	2.0%	/h	X	1.56 \$	3.11 \$	35.89 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
148	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salle Multi A # 114 Organismes reconnus par SDL	31.21 \$	2.0%	/h	X	1.56 \$	3.11 \$	35.89 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
149	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salle Multi B # 115 Entreprises commerciales et organismes non reconnus par le SDL	31.21 \$	2.0%	/h	X	1.56 \$	3.11 \$	35.89 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
150	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salle Multi B # 115 Organismes reconnus par SDL	31.21 \$	2.0%	/h	X	1.56 \$	3.11 \$	35.89 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
151	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salle Paul-Dufault # 204 Artistes reconnus par Conseil culture Saint-Hyacinthe pour pratiques artistiques	3.12 \$	2.0%	/h	X	0.16 \$	0.31 \$	3.59 \$		25 % du tarif régulier
152	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salle Paul-Dufault # 204 Entreprises commerciales et organismes non reconnus par le SDL	12.48 \$	2.0%	/h	X	0.62 \$	1.25 \$	14.35 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
153	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salle Paul-Dufault # 204 Organismes reconnus par SDL	12.48 \$	2.0%	/h	X	0.62 \$	1.25 \$	14.35 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
154	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salle Paul-Dufault # 204 Artistes reconnus par Conseil culture Saint-Hyacinthe pour événements publics	6.24 \$	2.0%	/h	X	0.31 \$	0.62 \$	7.18 \$		50 % du tarif régulier
155	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salle Sœur Desfossés # 304 Artistes reconnus (Conseil culture Saint-Hyacinthe) pour pratiques artistiques	5.20 \$	2.0%	/h	X	0.26 \$	0.52 \$	5.98 \$		25 % du tarif régulier
156	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salle Sœur Desfossés # 304 Artistes reconnus (Conseil culture Saint-Hyacinthe) pour événements publics	10.40 \$	2.0%	/h	X	0.52 \$	1.04 \$	11.96 \$		50 % du tarif régulier
157	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salle Sœur Desfossés # 304 Entreprises commerciales et organismes non reconnus par le SDL	20.81 \$	2.0%	/h	X	1.04 \$	2.08 \$	23.92 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
158	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salle Sœur Desfossés # 304 Organismes reconnus par SDL	20.81 \$	2.0%	/h	X	1.04 \$	2.08 \$	23.92 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
159	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salle Sœur Guyon # 122 Entreprises commerciales et organismes non reconnus par le SDL	31.21 \$	2.0%	/h	X	1.56 \$	3.11 \$	35.89 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
160	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salle Sœur Guyon # 122 Organismes reconnus par SDL	31.21 \$	2.0%	/h	X	1.56 \$	3.11 \$	35.89 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur

VILLE DE SAINT-HYACINTHE  
RÈGLEMENT NO 3 - Tarification de certains biens, services ou activités

No	SERVICE	CATÉGORIES	DESCRIPTION	TARIF 2019		UNITÉ	TAXABLE	TPS: 5,0 %	TVQ: 9,975 %	TOTAL	Frais d'admin. 14 %	Remarques
161	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salle Sœur Guyon # 122 Artistes reconnus Conseil culture Saint-Hyacinthe) pour pratiques artistiques	7.80 \$	2.0%	/h	X	0.39 \$	0.78 \$	8.97 \$		25 % du tarif régulier
162	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salle Sœur Guyon # 122 Artistes reconnus (Conseil culture Saint-Hyacinthe) pour événements publics	15.61 \$	2.0%	/h	X	0.78 \$	1.56 \$	17.94 \$		50 % du tarif régulier
163	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salle Sœur Pinsonneault # 119 Artistes reconnus ( Conseil culture Saint-Hyacinthe) pour événements publics	15.61 \$	2.0%	/h	X	0.78 \$	1.56 \$	17.94 \$		50 % du tarif régulier
164	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salle Sœur Pinsonneault # 119 Artistes reconnus (Conseil culture Saint-Hyacinthe ) pour pratiques artistiques	7.80 \$	2.0%	/h	X	0.39 \$	0.78 \$	8.97 \$		25 % du tarif régulier
165	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salle Sœur Pinsonneault # 119 Organismes reconnus par SDL	31.21 \$	2.0%	/h	X	1.56 \$	3.11 \$	35.89 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
166	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salle Sœur Pinsonneault # 119 Entreprises commerciales et organismes non reconnus par le SDL	31.21 \$	2.0%	/h	X	1.56 \$	3.11 \$	35.89 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
167	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salles Abbé-Gadbois A et B combinées (# 114 + # 115) Artistes reconnus par Conseil culture Saint-Hyacinthe pour événements publics	31.21 \$	2.0%	/h	X	1.56 \$	3.11 \$	35.89 \$		50 % du tarif régulier
168	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salles Abbé-Gadbois A et B combinées (# 114 + # 115) Artistes reconnus par Conseil culture Saint-Hyacinthe pour pratiques artistiques	15.61 \$	2.0%	/h	X	0.78 \$	1.56 \$	17.94 \$		25 % du tarif régulier
169	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salles Multi A # 114 Artistes reconnus (Conseil culture Saint-Hyacinthe) pour événements publics	15.61 \$	2.0%	/h	X	0.78 \$	1.56 \$	17.94 \$		50 % du tarif régulier
170	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salles Multi A # 114 Artistes reconnus (Conseil culture Saint-Hyacinthe) pour pratiques artistiques	7.80 \$	2.0%	/h	X	0.39 \$	0.78 \$	8.97 \$		25 % du tarif régulier
171	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salles Multi A et B combinées (# 114 + # 115) Entreprises commerciales et organismes non reconnus par le SDL	62.42 \$	2.0%	/h	X	3.12 \$	6.23 \$	71.77 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
172	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salles Multi A et B combinées (# 114 + # 115) Organismes reconnus par SDL	62.42 \$	2.0%	/h	X	3.12 \$	6.23 \$	71.77 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
173	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salles Multi B # 115 Artistes reconnus (Conseil culture Saint-Hyacinthe) pour événements publics	15.61 \$	2.0%	/h	X	0.78 \$	1.56 \$	17.94 \$		50 % du tarif régulier
174	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salles Multi B # 115 Artistes reconnus (Conseil culture Saint-Hyacinthe) pour pratiques artistiques	7.80 \$	2.0%	/h	X	0.39 \$	0.78 \$	8.97 \$		25 % du tarif régulier
175	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Ress. Hum.	- Entretien et surveillance Artistes reconnus ( Conseil culture Saint-Hyacinthe)	43.83 \$	2.0%	/h	X	2.19 \$	4.37 \$	50.40 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
176	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Ress. Hum.	- Entretien et surveillance Organismes reconnus par le SDL	43.83 \$	2.0%	/h	X	2.19 \$	4.37 \$	50.40 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du Cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
177	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Ress. Hum.	- Entretien et surveillance Entreprises commerciales et organismes non reconnus par le SDL	43.83 \$	2.0%	/h	X	2.19 \$	4.37 \$	50.40 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
178	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Ress. Hum.	- Scénographie (sonorisation et/ou éclairage) Entreprises commerciales et organismes non reconnus par le SDL	24.97 \$	2.0%	/h	X	1.25 \$	2.49 \$	28.71 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
179	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Ress. Hum.	- Scénographie (sonorisation et/ou éclairage) Organismes reconnus par le SDL	24.97 \$	2.0%	/h	X	1.25 \$	2.49 \$	28.71 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du Cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
180	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Ress. Hum.	- Scénographie (sonorisation et/ou éclairage) Artistes reconnus ( Conseil culture Saint-Hyacinthe)	24.97 \$	2.0%	/h	X	1.25 \$	2.49 \$	28.71 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur

VILLE DE SAINT-HYACINTHE  
RÈGLEMENT NO 3 - Tarification de certains biens, services ou activités

No	SERVICE	CATÉGORIES	DESCRIPTION	TARIF 2019		UNITÉ	TAXABLE	TPS: 5,0 %	TVQ: 9,975 %	TOTAL	Frais d'admin. 14 %	Remarques
181	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Ress. Hum.	Scénographie (montage de scène) Organismes reconnus par SDL	20.81 \$	2.0%	/h	X	1.04 \$	2.08 \$	23.92 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
182	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Ress. Hum.	Scénographie (montage de scène) Entreprises commerciales et organismes non reconnus par le SDL	20.81 \$	2.0%	/h	X	1.04 \$	2.08 \$	23.92 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
183	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Ress. Hum.	Scénographie (montage de scène) Artistes reconnus (Conseil culture Saint-Hyacinthe)	20.81 \$	2.0%	/h	X	1.04 \$	2.08 \$	23.92 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
184	LOISIRS ET CULTURE	Frais d'administration	Frais d'administration	14.0%	NA					0.14 \$		Applicable pour les organismes non reconnus / entreprises commerciales
185	LOISIRS ET CULTURE	Gymnase - Double	- Organismes non reconnus par le SDL / entreprises commerciales	52.02 \$	2.0%	/h	X	2.60 \$	5.19 \$	59.81 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
186	LOISIRS ET CULTURE	Gymnase - Double	- Organismes reconnus par le SDL	52.02 \$	2.0%	/h	X	2.60 \$	5.19 \$	59.81 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
187	LOISIRS ET CULTURE	Gymnase - Simple	- Organismes non reconnus par le SDL / entreprises commerciales	31.21 \$	2.0%	/h	X	1.56 \$	3.11 \$	35.89 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
188	LOISIRS ET CULTURE	Gymnase - Simple	- Organismes reconnus par le SDL	31.21 \$	2.0%	/h	X	1.56 \$	3.11 \$	35.89 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
189	LOISIRS ET CULTURE	Gymnase - Triple	- Organismes non reconnus par le SDL / entreprises commerciales	72.83 \$	2.0%	/h	X	3.64 \$	7.26 \$	83.73 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
190	LOISIRS ET CULTURE	Gymnase - Triple	- Organismes reconnus par le SDL	72.83 \$	2.0%	/h	X	3.64 \$	7.26 \$	83.73 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
191	LOISIRS ET CULTURE	Location de groupe 12 à 48 pers.	- Organisme non reconnu par le SDL	7.49 \$	NA	/personne	X	0.37 \$	0.75 \$	8.61 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL//Autres programmes en vigueur
192	LOISIRS ET CULTURE	Location de groupe 12 à 48 pers.	- Organisme non reconnu par le SDL/ entreprises commerciales	7.49 \$	NA	/personne	X	0.37 \$	0.75 \$	8.61 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL/Autres programmes en vigueur
193	LOISIRS ET CULTURE	Location kayak double - pédalos 4 places - canot - chaloupe	- Avec carte « Accès-Loisirs »	10.65 \$	2.0%	/h	X	0.53 \$	1.06 \$	12.24 \$		
194	LOISIRS ET CULTURE	Location kayak double - pédalos 4 places - canot - chaloupe	- Sans carte « Accès-Loisirs »	13.31 \$	2.0%	/h	X	0.67 \$	1.33 \$	15.30 \$		
195	LOISIRS ET CULTURE	Location kayak simple - pédalos	- Avec carte « Accès-Loisirs »	7.10 \$	2.0%	/h	X	0.35 \$	0.71 \$	8.16 \$		
196	LOISIRS ET CULTURE	Location kayak simple - pédalos	- Sans carte « Accès-Loisirs »	9.76 \$	2.0%	/h	X	0.49 \$	0.97 \$	11.22 \$		
197	LOISIRS ET CULTURE	Location rabaska	- Avec carte « Accès-Loisirs »	39.92 \$	2.0%	/h	X	2.00 \$	3.98 \$	45.90 \$		
198	LOISIRS ET CULTURE	Location rabaska	- Sans carte « Accès-Loisirs »	48.80 \$	2.0%	/h	X	2.44 \$	4.87 \$	56.10 \$		
199	LOISIRS ET CULTURE	LPG - Glace -AUT. - Institutions d'enseignement	Partenaires - Entre 8 h et 16 h	128.38 \$	7.6%	/h	X	6.42 \$	12.81 \$	147.60 \$		Réf. Selon entente-protocole et décision du conseil du 10 mars 2014
200	LOISIRS ET CULTURE	LPG - Glace HIVER - Institutions d'enseignement	Partenaires - Entre 8 h et 16 h	119.34 \$	6.7%	/h	X	5.97 \$	11.90 \$	137.21 \$		Réf. Selon entente-protocole et décision du conseil du 10 mars 2014
201	LOISIRS ET CULTURE	LPG HIVER - Location de glace clientèle adulte	- Contrat à long terme Minuit à 17 h	137.50 \$	0.6%	/h	X	6.88 \$	13.72 \$	158.09 \$		Réf. Décision du conseil du 29/02/2016
202	LOISIRS ET CULTURE	LPG - Location de glace AUT. - Clientèle mineure majoritairement composée de résidents âgés de 17 ans et moins	- Organismes reconnus par le SDL Automne	128.38 \$	7.6%	/h	X	6.42 \$	12.81 \$	147.60 \$		Réf. Décision du conseil du 10 mars 2014
203	LOISIRS ET CULTURE	LPG - Location de glace HIVER - Clientèle mineure majoritairement composée de résidents âgés de 17 ans et moins	- Organismes reconnus par le SDL Hiver	119.34 \$	6.7%	/h	X	5.97 \$	11.90 \$	137.21 \$		Réf. Décision du conseil du 10 mars 2014
204	LOISIRS ET CULTURE	LPG - Location hors glace -Plateau seulement ( 3 h min. )	- Organismes non reconnus par le SDL / entreprises commerciales	93.82 \$	2.2%	/h	X	4.69 \$	9.36 \$	107.87 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du Cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
205	LOISIRS ET CULTURE	LPG - Location hors glace -Plateau seulement ( 3 h min. )	- Organismes reconnus par le SDL	93.82 \$	2.2%	/h	X	4.69 \$	9.36 \$	107.87 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du Cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur

VILLE DE SAINT-HYACINTHE  
RÈGLEMENT NO 3 - Tarification de certains biens, services ou activités

No	SERVICE	CATÉGORIES	DESCRIPTION	TARIF 2019		UNITÉ	TAXABLE	TPS: 5,0 %	TVQ: 9,975 %	TOTAL	Frais d'admin. 14 %	Remarques
206	LOISIRS ET CULTURE	LPG AUT Location de glace Clientèle adulte	- Organismes reconnus par le SDL	133.52 \$	2.2%	/h	X	6.68 \$	13.32 \$	153.51 \$		Réf. Décision du conseil du 29/02/2016 (Aug.selon IPC juillet)
207	LOISIRS ET CULTURE	LPG AUT - Location de glace clientèle adulte	- Contrat à long terme de 17 h à 23 h	269.59 \$	2.2%	/h	X	13.48 \$	26.89 \$	309.96 \$		Réf. Décision du conseil du 29/02/2016 (Aug.selon IPC juillet)
208	LOISIRS ET CULTURE	LPG AUT. - Location de glace clientèle	- Contrat à long terme de 23 h à minuit (20 % après le 1 er novembre)	136.52 \$	NA	/h	X	6.83	13.62	156.97 \$		Réf. Décision du conseil du 29/02/2016 (Aug.selon IPC juillet)
209	LOISIRS ET CULTURE	LPG AUT. - Location de glace clientèle adulte	- Contrat à long terme de 23 h à minuit	170.65 \$	4.5%	/h	X	8.53 \$	17.02 \$	196.20 \$		Réf. Décision du conseil du 29/02/2016 (Aug.selon IPC juillet)
210	LOISIRS ET CULTURE	LPG AUT. - Location de glace clientèle adulte	- Contrat à long terme Minuit à 17 h	140.53 \$	2.2%	/h	X	7.03 \$	14.02 \$	161.57 \$		Réf. Décision du conseil du 29/02/2016 (Aug.selon IPC juillet)
211	LOISIRS ET CULTURE	LPG AUT. - Location de glace Clientèle adulte	- Contrat occasionnel de 17 h à 23 h (20% après le 1er novembre)	215.67 \$	2.2%	/h	X	10.78 \$	21.51 \$	247.97 \$		Réf. Décision du conseil du 29/02/2016 (Aug.selon IPC juillet)
212	LOISIRS ET CULTURE	LPG AUT. - Location de glace clientèle adulte	- Contrat occasionnel Minuit à 17 h (20 % après le 1er novembre)	112.42 \$	2.2%	/h	X	5.62 \$	11.21 \$	129.25 \$		Réf. Décision du conseil du 29/02/2016 (Aug.selon IPC juillet)
213	LOISIRS ET CULTURE	LPG Automne Location de glace occasionnelle enfant/adulte	Hors période- Location occasionnelle et tournoi (mois août)	128.39 \$	2.2%	/h	X	6.42 \$	12.81 \$	147.62 \$		Réf. Décision du conseil du 29/02/2016 (Aug.selon IPC juillet)
214	LOISIRS ET CULTURE	LPG HIVER _Localtion de glace Clientèle adulte	Contrat occasionnel de 23h à minuit (20% après le 1er novembre)	132.06 \$	2.2%	/h	X	6.60 \$	13.17 \$	151.84 \$		Réf. Décision du conseil du 29/02/2016 (Aug.selon IPC juillet)
215	LOISIRS ET CULTURE	LPG HIVER Location de glace occasionnelle enfant/adulte	- Hors période Location occasionnelle et tournoi (mois avril à juillet)	126.98 \$	2.2%	/h	X	6.35 \$	12.67 \$	146.00 \$		Réf. Décision du conseil du 29/02/2016 (Aug.selon IPC juillet)
216	LOISIRS ET CULTURE	LPG HIVER - Location de glace Clientèle adulte	- Contrat occasionnel de 17 h à 23 h (20% après le 1er novembre)	211.03 \$	1.1%	/h	X	10.55 \$	21.05 \$	242.63 \$		Réf. Décision du conseil du 29/02/2016 (Aug.selon IPC juillet)
217	LOISIRS ET CULTURE	LPG -HIVER - Location de glace clientèle adulte	- Contrat à long terme de 23 h à minuit	166.98 \$	3.4%	/h	X	8.35 \$	16.66 \$	191.99 \$		Réf. Décision du conseil du 29/02/2016 (Aug.selon IPC juillet)
218	LOISIRS ET CULTURE	LPG HIVER. - Location de glace clientèle adulte	- Contrat à long terme de 17 h à 23 h	263.79 \$	1.1%	/h	X	13.19 \$	26.31 \$	303.29 \$		Réf. Décision du conseil du 29/02/2016 (Aug.selon IPC juillet)
219	LOISIRS ET CULTURE	LPG HIVER. - Location de glace clientèle adulte	- Contrat occasionnel Minuit à 17 h (20 % après le 1er novembre)	110.00 \$	0.6%	/h	X	5.50 \$	10.97 \$	126.47 \$		Réf. Décision du conseil du 29/02/2016 (Aug.selon IPC juillet)
220	LOISIRS ET CULTURE	LPG OSBL - Salle Paul-Émile-Paris	- Organismes reconnus par le SDL	16.46 \$	2.0%	/h	X	0.82 \$	1.64 \$	18.92 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du Cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
221	LOISIRS ET CULTURE	LPG - Salle Paul-Émile-Paris	- Organismes non reconnus par le SDL / entreprises commerciales	16.46 \$	2.0%	/h	X	0.82 \$	1.64 \$	18.92 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du Cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
222	LOISIRS ET CULTURE	Matériel - Barricades de rue	- Organismes reconnus par le SDL	4.52 \$	2.0%	/unité	X	0.23 \$	0.45 \$	5.19 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du Cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
223	LOISIRS ET CULTURE	Matériel - Cache-fils	- Organismes non reconnus par le SDL / entreprises commerciales	8.32 \$	2.0%	/unité	X	0.42 \$	0.83 \$	9.57 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
224	LOISIRS ET CULTURE	Matériel - Cache-fils	- Organismes reconnus par le SDL	8.32 \$	2.0%	/unité	X	0.42 \$	0.83 \$	9.57 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
225	LOISIRS ET CULTURE	Matériel - Chaises en résine	- Organismes reconnus par le SDL	1.70 \$	2.0%	/chaise	X	0.08 \$	0.17 \$	1.95 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du Cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
226	LOISIRS ET CULTURE	Matériel - Cônes 18 pouces	- Organismes reconnus par le SDL	4.24 \$	2.0%	/unité	X	0.21 \$	0.42 \$	4.88 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du Cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
227	LOISIRS ET CULTURE	Matériel - Lutrin	- Organismes reconnus par le SDL	95.51 \$	2.0%	/événement	X	4.78 \$	9.53 \$	109.81 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du Cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
228	LOISIRS ET CULTURE	Matériel - Module de scène en bois	- Organismes reconnus par le SDL	6.59 \$	2.0%	/unité	X	0.33 \$	0.66 \$	7.57 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du Cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
229	LOISIRS ET CULTURE	Matériel - Nappes noires	- Organismes reconnus par le SDL	13.24 \$	30.3%	/unité	X	0.66 \$	1.32 \$	15.22 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du Cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
230	LOISIRS ET CULTURE	Matériel - Podium	- Organismes reconnus par le SDL	95.51 \$	2.0%	/événement	X	4.78 \$	9.53 \$	109.81 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du Cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur

VILLE DE SAINT-HYACINTHE  
RÈGLEMENT NO 3 - Tarification de certains biens, services ou activités

No	SERVICE	CATÉGORIES	DESCRIPTION	TARIF 2019		UNITÉ	TAXABLE	TPS: 5,0 %	TVQ: 9,975 %	TOTAL	Frais d'admin. 14 %	Remarques
231	LOISIRS ET CULTURE	Matériel - Porte-drapeau	- Organismes reconnus par le SDL	7.28 \$	2.0%	/événement	X	0.36 \$	0.73 \$	8.37 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
232	LOISIRS ET CULTURE	Matériel - Tables 2 x 6 en résine	- Organismes reconnus par le SDL	6.59 \$	2.0%	/unité	X	0.33 \$	0.66 \$	7.57 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du Cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
233	LOISIRS ET CULTURE	Matériel OSBL - Grillages noirs	- Organismes reconnus par le SDL	7.53 \$	2.0%	/unité	X	0.38 \$	0.75 \$	8.66 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du Cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
234	LOISIRS ET CULTURE	Matériel OSBL - Modules électriques	- Organismes reconnus par le SDL	55.08 \$	2.0%	/jour	X	2.75 \$	5.49 \$	63.33 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du Cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
235	LOISIRS ET CULTURE	Matériel OSBL - Rampe d'accès	- Organismes reconnus par le SDL	22.59 \$	2.0%	/événement	X	1.13 \$	2.25 \$	25.97 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
236	LOISIRS ET CULTURE	Matériel - Barricades de rue	- Organismes non reconnus par le SDL / entreprises commerciales	4.52 \$	2.0%	/unité	X	0.23 \$	0.45 \$	5.19 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du Cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
237	LOISIRS ET CULTURE	Matériel - Barrières de foule	- Organismes non reconnus par le SDL / entreprises commerciales	9.42 \$	2.0%	/unité	X	0.47 \$	0.94 \$	10.83 \$	X	Application de la politique de reconnaissance du SDL / Application du Cadre de reconnaissance des événements / autres programmes en vigueur
238	LOISIRS ET CULTURE	Matériel - Barrières de foule	- Organismes reconnus par le SDL	9.42 \$	2.0%	/unité	X	0.47 \$	0.94 \$	10.83 \$		Application de la politique de reconnaissance du SDL / Application du Cadre de reconnaissance des événements / autres programmes en vigueur
239	LOISIRS ET CULTURE	Matériel - Chaises en résine	- Organismes non reconnus par le SDL / entreprises commerciales	1.70 \$	2.0%	/chaise	X	0.08 \$	0.17 \$	1.95 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du Cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
240	LOISIRS ET CULTURE	Matériel - Cônes 18 pouces	- Organismes non reconnus par le SDL / entreprises commerciales	4.24 \$	2.0%	/unité	X	0.21 \$	0.42 \$	4.88 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du Cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
241	LOISIRS ET CULTURE	Matériel - Grillages noirs	- Organismes non reconnus par le SDL / entreprises commerciales	7.53 \$	2.0%	/unité	X	0.38 \$	0.75 \$	8.66 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du Cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
242	LOISIRS ET CULTURE	Matériel - Lutrin	- Organismes non reconnus par le SDL / entreprises commerciales	95.51 \$	2.0%	/événement	X	4.78 \$	9.53 \$	109.81 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du Cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
243	LOISIRS ET CULTURE	Matériel - Module de scène en bois	- Organismes non reconnus par le SDL / entreprises commerciales	6.59 \$	2.0%	/unité	X	0.33 \$	0.66 \$	7.57 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du Cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
244	LOISIRS ET CULTURE	Matériel - Modules électriques	- Organismes non reconnus par le SDL / entreprises commerciales	55.08 \$	2.0%	/jour	X	2.75 \$	5.49 \$	63.33 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du Cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
245	LOISIRS ET CULTURE	Matériel - Nappes noires	- Organismes non reconnus par le SDL / entreprises commerciales	13.24 \$	30.3%	/unité	X	0.66 \$	1.32 \$	15.22 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du Cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
246	LOISIRS ET CULTURE	Matériel - Plate-forme de spectacles pour activités locales	- Organismes non reconnus par le SDL / entreprises commerciales	487.64 \$	2.0%	/événement	X	24.38 \$	48.64 \$	560.66 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du Cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
247	LOISIRS ET CULTURE	Matériel - Plate-forme de spectacles pour activités locales	- Organismes reconnus par le SDL	487.64 \$	2.0%	/événement	X	24.38 \$	48.64 \$	560.66 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du Cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
248	LOISIRS ET CULTURE	Matériel - Podium	- Organismes non reconnus par le SDL / entreprises commerciales	95.51 \$	2.0%	/événement	X	4.78 \$	9.53 \$	109.81 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du Cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
249	LOISIRS ET CULTURE	Matériel - Porte-drapeau	- Organismes non reconnus par le SDL / entreprises commerciales	7.28 \$	2.0%	/événement	X	0.36 \$	0.73 \$	8.37 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
250	LOISIRS ET CULTURE	Matériel - Poubelle - bac recyclage 240 l.	- Organismes non reconnus par le SDL / entreprises commerciales	4.16 \$	2.0%	/unité	X	0.21 \$	0.42 \$	4.78 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
251	LOISIRS ET CULTURE	Matériel - Poubelle - bac recyclage 240 l.	- Organismes reconnus par le SDL	4.16 \$	2.0%	/unité	X	0.21 \$	0.42 \$	4.78 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
252	LOISIRS ET CULTURE	Matériel - Rampe d'accès	- Organismes non reconnus par le SDL / entreprises commerciales	22.59 \$	2.0%	/événement	X	1.13 \$	2.25 \$	25.97 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
253	LOISIRS ET CULTURE	Matériel - Tables 2 x 6 en résine	- Organismes non reconnus par le SDL / entreprises commerciales	6.59 \$	2.0%	/unité	X	0.33 \$	0.66 \$	7.57 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du Cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
254	LOISIRS ET CULTURE	Palestre	- Organismes non reconnus par le SDL / entreprises commerciales	31.21 \$	2.0%	/h	X	1.56 \$	3.11 \$	35.89 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
255	LOISIRS ET CULTURE	Palestre	- Organismes reconnus par le SDL	31.21 \$	2.0%	/h	X	1.56 \$	3.11 \$	35.89 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
256	LOISIRS ET CULTURE	Photocopies OSBL	- Organismes non reconnus par le SDL / entreprises commerciales	0.40 \$	2.0%	/feuille (noir et blanc)	X	0.02 \$	0.04 \$	0.46 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du Cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
257	LOISIRS ET CULTURE	Photocopies OSBL	- Organismes reconnus par le SDL	0.17 \$	2.0%	/unité noir et blanc	X	0.01 \$	0.02 \$	0.19 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du Cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
258	LOISIRS ET CULTURE	Soccer naturel - éclairé/partie - Adultes et privé	- Terrain ligné	30.13 \$	2.0%	/h	X	1.51 \$	3.01 \$	34.64 \$	X	

VILLE DE SAINT-HYACINTHE  
RÈGLEMENT NO 3 - Tarification de certains biens, services ou activités

No	SERVICE	CATÉGORIES	DESCRIPTION	TARIF 2019		UNITÉ	TAXABLE	TPS: 5,0 %	TVQ: 9,975 %	TOTAL	Frais d'admin. 14 %	Remarques
259	LOISIRS ET CULTURE	Soccer naturel - éclairé/partie - Adultes et privé	- Terrain ligné avec éclairage	34.83 \$	2.0%	/h	X	1.74 \$	3.47 \$	40.05 \$	X	
260	LOISIRS ET CULTURE	Soccer naturel - éclairé/partie - Adultes et privé	- Terrain ligné avec éclairage et vestiaire	48.95 \$	2.0%	/h	X	2.45 \$	4.88 \$	56.28 \$	X	
261	LOISIRS ET CULTURE	Soccer naturel et synthétique - éclairé/partie - Clientèle mineure	- Organismes reconnus par le SDL	39.54 \$	2.0%	par partie	X	1.98 \$	3.94 \$	45.46 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du Cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
262	LOISIRS ET CULTURE	Soccer naturel et synthétique - éclairé/partie - Clientèles adultes	- Organismes reconnus par le SDL	39.54 \$	2.0%	par partie	X	1.98 \$	3.94 \$	45.46 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du Cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
263	LOISIRS ET CULTURE	Soccer synthétique - éclairé/partie - Clientèles adultes et privées	- Terrain à 11 éclairé	98.86 \$	2.0%	/h	X	4.94 \$	9.86 \$	113.66 \$	X	
264	LOISIRS ET CULTURE	Soccer synthétique - éclairé/partie - Clientèles adultes et privées	- Terrain à 11 non éclairé	80.03 \$	2.0%	/h	X	4.00 \$	7.98 \$	92.01 \$	X	
265	LOISIRS ET CULTURE	Soccer synthétique - éclairé/partie - Clientèles adultes et privées	- Terrain à 7 éclairé	50.54 \$	2.0%	/h	X	2.53 \$	5.04 \$	58.11 \$	X	
266	LOISIRS ET CULTURE	Soccer synthétique - éclairé/partie - Clientèles adultes et privées	- Terrain à 7 non éclairé	40.48 \$	2.0%	/h	X	2.02 \$	4.04 \$	46.54 \$	X	
267	TRAVAUX PUBLICS	Contrôle animal	Coût de remplacement d'un médaillon abîmé ou perdu	5.31 \$	2.0%					5.31 \$		
268	TRAVAUX PUBLICS	Contrôle animal	Licence permanente pour un chien-guide	21.42 \$	2.0%	une seule fois				21.42 \$		
269	TRAVAUX PUBLICS	Contrôle animal	Licence pour un chien	30.00 \$		/an				30.00 \$		
270	TRAVAUX PUBLICS	Contrôle animal	Permis pour chenil	132.65 \$	2.0%					132.65 \$		
271	TRAVAUX PUBLICS	Fauchage de terrain	Fauchage de terrain	mètre carré	NA		X				X	Minimum de 100 \$ facturation au mètre carré selon le dernier appel d'offre
272	TRAVAUX PUBLICS	Génératrice	Génératrice 150 kW	498.77 \$	2.0%	/jour	X	24.94 \$	49.75 \$	573.46 \$	X	
273	TRAVAUX PUBLICS	Génératrice	Génératrice 3 500 W ou 4 500 W	23.56 \$	2.0%	/h	X	1.18 \$	2.35 \$	27.09 \$	X	
274	TRAVAUX PUBLICS	Génératrice	Génératrice 30 kW	115.79 \$	2.0%	/jour	X	5.79 \$	11.55 \$	133.13 \$	X	
275	TRAVAUX PUBLICS	Génératrice	Génératrice 6 500 W	29.18 \$	2.0%	/h	X	1.46 \$	2.91 \$	33.55 \$	X	
276	TRAVAUX PUBLICS	Génératrice	Génératrice 80 kW	291.83 \$	2.0%	/jour	X	14.59 \$	29.11 \$	335.53 \$	X	
277	TRAVAUX PUBLICS	Horodateurs	Rue Gauthier	0.25 \$		pour 15 minutes				0.25 \$		Minimum 60 minutes
278	TRAVAUX PUBLICS	Horodateurs	Toutes les rues sauf Gauthier	0.25 \$		pour 15 minutes				0.25 \$		Minimum 15 minutes
279	TRAVAUX PUBLICS	Horodateurs	Transaction par téléphone intelligent	0.10 \$	-66.7%	/ transaction	X	0.01 \$	0.01 \$	0.11 \$		0,30 \$ taxes incluses
280	TRAVAUX PUBLICS	Hygiène du milieu	Bris aux bornes-fontaines	Coût	NA						X	Coûts réels
281	TRAVAUX PUBLICS	Hygiène du milieu	Caméra pour égout	Coût	NA						X	Minimum 1/2 heure
282	TRAVAUX PUBLICS	Hygiène du milieu	Creusage pneumatique	260.63 \$	2.0%	/h				260.63 \$	X	Avec notre camion
283	TRAVAUX PUBLICS	Hygiène du milieu	Frais d'ouverture ou de fermeture d'une borne-fontaine	120.00 \$	4.3%	/ jour				120.00 \$	X	Règlement 346 (était 288). - OUVERTURE /FERMETURE D'EAU
284	TRAVAUX PUBLICS	Hygiène du milieu	Nettoyage d'un branchement d'aqueduc par pression	Coût	NA	/intervention					X	Coûts réels
285	TRAVAUX PUBLICS	Hygiène du milieu	Ouverture ou fermeture d'une entrée de service - En dehors de l'horaire régulier de travail- Tarif applicable si l'entrée de service est accessible. Dans le cas contraire s'ajouteront à ces frais les coûts directs (temps hommes et machinerie).	130.00 \$	4.0%	/intervention				130.00 \$	X	Règlement 346 (était 288). - OUVERTURE /FERMETURE D'EAU
286	TRAVAUX PUBLICS	Hygiène du milieu	Ouverture ou fermeture d'une entrée de service - Horaire régulier de travail - Tarif applicable si l'entrée de service est accessible. Dans le cas contraire s'ajouteront à ces frais les coûts directs (temps hommes et machinerie).	45.90 \$	2.0%					45.90 \$	X	Règlement 346 (était 288). - OUVERTURE /FERMETURE D'EAU
287	TRAVAUX PUBLICS	Hygiène du milieu	Raccordement d'aqueduc, d'égout ou disjonction du réseau	Coût	NA						X	Règlement 346 (était 288). - OUVERTURE /FERMETURE D'EAU

VILLE DE SAINT-HYACINTHE  
RÈGLEMENT NO 3 - Tarification de certains biens, services ou activités

No	SERVICE	CATÉGORIES	DESCRIPTION	TARIF 2019	UNITÉ	TAXABLE	TPS: 5,0 %	TVQ: 9,975 %	TOTAL	Frais d'admin. 14 %	Remarques	
288	TRAVAUX PUBLICS	Hygiène du milieu	Raccordement temporaire d'aqueduc	Coût	NA					X		
289	TRAVAUX PUBLICS	Hygiène du milieu	Vérification ou déblocage de raccordement d'égout - horaire régulier de travail ou en dehors des heures	Coût	NA					X		
290	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Asphaltage	38.76 \$	2.0%	/m2	X	1.94 \$	3.87 \$	44.56 \$	X	Véhicules, équipements, main-d'oeuvre et asphalte inclus
291	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Balai aspirateur	76.50 \$	2.0%	/h	X	3.83 \$	7.63 \$	87.96 \$	X	(Indexation 5%) Main-d'oeuvre en sus
292	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Bris aux lampadaires de rue	Coût	NA					X	Coûts réels	
293	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Camion 10 roues	71.40 \$	2.0%	/h	X	3.57 \$	7.12 \$	82.09 \$	X	Main-d'oeuvre en sus
294	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Camion 12 roues	81.60 \$	2.0%	/h	X	4.08 \$	8.14 \$	93.82 \$	X	Main-d'oeuvre en sus
295	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Camion 6 roues, 7 tonnes ou plus	40.80 \$	2.0%	/h	X	2.04 \$	4.07 \$	46.91 \$	X	Main-d'oeuvre en sus
296	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Camion 6 roues, moins de 7 tonnes	35.70 \$	2.0%	/h	X	1.79 \$	3.56 \$	41.05 \$	X	Main-d'oeuvre en sus
297	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Camion de signalisation	71.40 \$	2.0%	/h	X	3.57 \$	7.12 \$	82.09 \$	X	Main-d'oeuvre en sus
298	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Camion et remorque	35.70 \$	2.0%	/h	X	1.79 \$	3.56 \$	41.05 \$	X	
299	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Camion nacelle	56.10 \$	2.0%	/h	X	2.81 \$	5.60 \$	64.50 \$	X	Main-d'oeuvre en sus
300	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Camion outils	36.72 \$	2.0%	/h	X	1.84 \$	3.66 \$	42.22 \$	X	Main-d'oeuvre en sus
301	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Camion récurveur (combiné)	265.20 \$	2.0%	/h	X	13.26 \$	26.45 \$	304.91 \$	X	Main-d'oeuvre en sus
302	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Camionnette	24.48 \$	2.0%	/h	X	1.22 \$	2.44 \$	28.15 \$	X	Main-d'oeuvre en sus
303	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Chargeur sur roues	94.86 \$	2.0%	/h	X	4.74 \$	9.46 \$	109.07 \$	X	Main-d'oeuvre en sus
304	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Chargeur sur roues avec souffleur	408.00 \$	2.0%	/h	X	20.40 \$	40.70 \$	469.10 \$	X	Main-d'oeuvre en sus
305	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Collecte de résidus et/ou de biens sur la voie publique	Coût	NA					X	Main-d'oeuvre en sus	
306	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Coupe de bordure et frais de nettoyage / main-d'oeuvre	Coût	NA					X	Minimum 75 \$ (plus 14 % adm.)	
307	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Déchiporteur à branches + camion 6 roues	117.30 \$	2.0%	/h	X	5.87 \$	11.70 \$	134.87 \$	X	Main-d'oeuvre en sus
308	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Dégeleuse	40.80 \$	2.0%	/h	X	2.04 \$	4.07 \$	46.91 \$	X	Main-d'oeuvre en sus
309	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Disposition des neiges usées - entre 5 001 et 7 500 mc	1.90 \$	5.6%	metres cubes	X	0.10 \$	0.19 \$	2.18 \$		Entrée en vigueur de cette tarification le 1er septembre 2018
310	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Disposition des neiges usées - entre 7 501 et 10 000 mc	1.55 \$	3.3%	metres cubes	X	0.08 \$	0.15 \$	1.78 \$		Entrée en vigueur de cette tarification le 1er septembre 2018
311	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Disposition des neiges usées - jusqu'à 5 000 mc	2.20 \$	4.8%	metres cubes	X	0.11 \$	0.22 \$	2.53 \$		Entrée en vigueur de cette tarification le 1er septembre 2018
312	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Disposition des neiges usées - plus de 10 000 mc	1.20 \$	4.3%	metres cubes	X	0.06 \$	0.12 \$	1.38 \$		Entrée en vigueur de cette tarification le 1er septembre 2018
313	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Fils d'alimentation (# 3/0)	12.24 \$	2.0%	/50 pi	X	0.61 \$	1.22 \$	14.07 \$	X	
314	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Fils d'alimentation (4 # 2)	29.58 \$	2.0%	/125 pi	X	1.48 \$	2.95 \$	34.01 \$	X	
315	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Fourniture de petits appareils (scie à béton, perceuse à béton, plaque vibrante, pilonneuse, pompe submersible)	24.48 \$	2.0%	/h	X	1.22 \$	2.44 \$	28.15 \$	X	Tarif forfaitaire pour l'utilisation de l'ensemble de ce type d'appareils.
316	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Localisateur de conduites	18.36 \$	2.0%	/h	X	0.92 \$	1.83 \$	21.11 \$	X	Main-d'oeuvre en sus
317	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	MADVAC (balai aspirateur pour trottoirs et parcs)	40.80 \$	2.0%	/h	X	2.04 \$	4.07 \$	46.91 \$	X	Main-d'oeuvre en sus
318	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Paveuse et remorque	178.50 \$	2.0%	/h	X	8.93 \$	17.81 \$	205.23 \$	X	Main-d'oeuvre et camion en sus
319	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Pelle avec marteau (TRAMAC)	220.32 \$	2.0%	/h	X	11.02 \$	21.98 \$	253.31 \$	X	Main-d'oeuvre en sus
320	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Pelle excavatrice sur roues 180-WV	175.44 \$	2.0%	/h	X	8.77 \$	17.50 \$	201.71 \$	X	Main-d'oeuvre en sus
321	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Prêt de barricades de rue	4.85 \$	2.0%	/jour/ barricade	X	0.24 \$	0.48 \$	5.57 \$	X	Dépôt 50 \$ remboursable / valeur du marché
322	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Prêt de barricades de rue - OSBL	Sans frais	NA							Dépôt 50 \$ remboursable
323	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Puces - Accès au site de neige usée - rues Lemire et Choquette	50.00 \$	11.1%					50.00 \$		Dépôt de 50 \$ remboursable au moment du retour de la puce. <b>Entrée en vigueur de cette tarification le 1er septembre 2018</b>
324	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Réfection d'une section de bordure à la demande du propriétaire	Coût	NA	/ m. lin.					X	Minimum 100 \$
325	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Réfection d'une section de trottoir à la demande du propriétaire	Coût	NA	/m2					X	Minimum 150 \$
326	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Remorque 2 essieux	87.72 \$	2.0%	/h	X	4.39 \$	8.75 \$	100.86 \$	X	Main-d'oeuvre en sus
327	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Rétrocaveuse	87.72 \$	2.0%	/h	X	4.39 \$	8.75 \$	100.86 \$	X	Main-d'oeuvre en sus
328	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Rétrocaveuse avec outils (TRAMAC, plaque vibrante)	112.20 \$	2.0%	/h	X	5.61 \$	11.19 \$	129.00 \$	X	Main-d'oeuvre en sus
329	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Rouleau compacteur 48"	75.48 \$	2.0%	/h	X	3.77 \$	7.53 \$	86.78 \$	X	Main-d'oeuvre en sus
330	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Thermopaveuse (incluant camion)	175.44 \$	2.0%	/h	X	8.77 \$	17.50 \$	201.71 \$	X	Main-d'oeuvre en sus

VILLE DE SAINT-HYACINTHE  
RÈGLEMENT NO 3 - Tarification de certains biens, services ou activités

No	SERVICE	CATÉGORIES	DESCRIPTION	TARIF 2019		UNITÉ	TAXABLE	TPS: 5,0 %	TVQ: 9,975 %	TOTAL	Frais d'admin. 14 %	Remarques
331	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Tracteur multifonctions (Trackless)	47.94 \$	2.0%	/h	X	2.40 \$	4.78 \$	55.12 \$	X	Main-d'oeuvre en sus
332	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Transformateur 150 kVA	295.80 \$	2.0%	/événement	X	14.79 \$	29.51 \$	340.10 \$	X	1 installation / désinstallation
333	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Transformateur 37 1/2 kVA	117.30 \$	2.0%	/événement	X	5.87 \$	11.70 \$	134.87 \$	X	1 installation / désinstallation
334	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Transformateur 40 kVA	117.30 \$	2.0%	/événement	X	5.87 \$	11.70 \$	134.87 \$	X	1 installation / désinstallation
335	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Transformateur 75 kVA	174.42 \$	2.0%	/événement	X	8.72 \$	17.40 \$	200.54 \$	X	1 installation / désinstallation
336	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Travaux ou utilisation de l'emprise municipale	130.00 \$	4.0%	3 jours et plus				130.00 \$	X	Règlement 399 article 7.1 a)
337	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Travaux ou utilisation de l'emprise municipale	80.00 \$	6.7%	moins de 3 jours				80.00 \$	X	Règlement 399 article 7.1 a)
338	TRAVAUX PUBLICS	Vignettes de stationnement	Frais de paiement de vignette par carte de crédit en ligne	6.02 \$	2.0%	/événement	X	0.30 \$	0.60 \$	6.92 \$		
339	TRAVAUX PUBLICS	Vignettes de stationnement	Intact - Centre-Ville	57.22 \$	4.0%	Achat en juin ou juillet	X	2.86 \$	5.71 \$	65.79 \$		Entrée en vigueur de cette tarification le 1er septembre 2019
340	TRAVAUX PUBLICS	Vignettes de stationnement	rue Gauvin	17.00 \$	4.6%		X	0.85 \$	1.70 \$	19.55 \$		
341	TRAVAUX PUBLICS	Vignettes de stationnement	rue Vanier	57.00 \$	3.6%		X	2.85 \$	5.69 \$	65.54 \$		Règlement #1600-62C Avenue Vanier
342	TRAVAUX PUBLICS	Vignettes de stationnement	Stationnement au pourtour du CSSRY ainsi que l'avenue Hôtel-Dieu	17.00 \$	4.6%	une seule fois ou lors du remplacement	X	0.85 \$	1.70 \$	19.55 \$		Règlement #1600-161 , 1600-172, 1600-62, 1600-66.
343	URBANISME	Attestations diverses	Analyse droit acquis	205.00 \$	2.5%					205.00 \$		
344	URBANISME	Attestations diverses	Étude demande d'autorisation CPTAQ	215.00 \$	2.8%					215.00 \$		
345	URBANISME	Attestations diverses	Toute autre attestation (RACJ, SAAQ, zonage, ETC.)	55.00 \$	3.8%					55.00 \$		
346	URBANISME	Autres demandes diverses	Demande d'acquisition d'un terrain municipal	530.00 \$	1.9%					530.00 \$		
347	URBANISME	Autres demandes diverses	Demande de tolérance	530.00 \$	1.9%					530.00 \$		Une somme de 500\$ est en plus demandée en dépôt en garantie lorsque la tolérance vise l'installation d'une conduite sous le chemin public (ce montant de dépôt est remboursable une fois l'acte de tolérance signée)
348	URBANISME	Bac de récupération de vêtements	organisme local sans appui d'un organisme ou d'une communauté religieuse	1 060.00 \$	1.9%	par bac				1 060.00 \$		Référence au règlement 350
349	URBANISME	Bac de récupération de vêtements	Organismes avec résolution - organisme local	Sans frais	NA							Gratuit / référence au règlement 350
350	URBANISME	Certificat d'autorisation	D'aménager une aire de stationnement, une aire de chargement ou déchargement (aménagement, modification, agrandissement, réaménagement, etc.)	2.60 \$	2.0%					2.60 \$		Tarification au 1 000 \$ déclaré (minimum 50 \$)
351	URBANISME	Certificat d'autorisation	D'autorisation d'afficher	2.60 \$	2.0%					2.60 \$		Tarification par 1 000 \$ déclaré (50\$ minimum (pour enseignes au mur par établissement sans égard au nombre d'enseignes dans le même permis. Sur poteau, un permis par enseigne)
352	URBANISME	Certificat d'autorisation	D'autorisation de déblayer ou remblayer	2.60 \$	2.0%					2.60 \$		Tarification au 1 000 \$ déclaré (minimum 50 \$)
353	URBANISME	Certificat d'autorisation	De déménager (sur un autre terrain)	2.60 \$	2.0%					2.60 \$		Tarification au 1 000 \$ déclaré (minimum 50 \$)
354	URBANISME	Certificat d'autorisation	De démolir (un bâtiment accessoire ou une démolition partielle d'un bâtiment principal)	2.60 \$	2.0%					2.60 \$		Tarification au 1 000 \$ déclaré (minimum 50 \$)
355	URBANISME	Certificat d'autorisation	De démolir un bâtiment principal (démolition complète)	2.60 \$	2.0%					2.60 \$		Tarification au 1 000 \$ déclaré (minimum 50 \$)
356	URBANISME	Certificat d'autorisation	De déplacer (sur le même terrain)	2.60 \$	2.0%					2.60 \$		Tarification au 1 000 \$ déclaré (minimum 50 \$)
357	URBANISME	Certificat d'autorisation	D'installer, modifier ou réparer un dispositif d'évacuation, de réception ou de traitement des eaux usées	2.60 \$	2.0%					2.60 \$		Tarification au 1 000 \$ déclaré (minimum 50 \$)
358	URBANISME	Certificat d'autorisation	Gîte du passant	110.00 \$	2.7%					110.00 \$		
359	URBANISME	Certificat d'autorisation	Modification à une installation d'élevage (sans travaux)	55.00 \$	3.7%					55.00 \$		Si travaux requis, tarif pour travaux seulement à payer
360	URBANISME	Certificat d'autorisation	Pour couper des arbres	30.00 \$	13.1%					30.00 \$		
361	URBANISME	Certificat d'autorisation	Pour l'installation d'un équipement	2.60 \$	2.0%					2.60 \$		Tarification au 1 000 \$ déclaré (minimum 50 \$)
362	URBANISME	Certificat d'autorisation	Pour travaux dans la plaine inondable, la rive et le littoral d'un cours d'eau ou dans une zone d'embâcle	2.60 \$	2.0%					2.60 \$		Tarification au 1 000 \$ déclaré (minimum 50 \$)

VILLE DE SAINT-HYACINTHE  
RÈGLEMENT NO 3 - Tarification de certains biens, services ou activités

No	SERVICE	CATÉGORIES	DESCRIPTION	TARIF 2019		UNITÉ	TAXABLE	TPS: 5,0 %	TVQ: 9,975 %	TOTAL	Frais d'admin. 14 %	Remarques
363	URBANISME	Certificat d'autorisation	Pour un puits ou pour un système de géothermie et système de géothermie	2.60 \$	2.0%					2.60 \$		Tarification au 1 000 \$ déclaré (minimum 50 \$)
364	URBANISME	Certificat d'autorisation	Résidence deux générations	435.00 \$	2.8%					435.00 \$		Annuellement. Si le 1er permis est obtenu après le 1er juillet, le tarif est réduit de moitié.
365	URBANISME	Certificat d'autorisation - usage temporaire	Arrosage	55.00 \$	5.7%					55.00 \$		Règlement 74
366	URBANISME	Certificat d'autorisation - usage temporaire	Bazar, pour organisme local, pour financement	Sans frais	NA							Règlement 14
367	URBANISME	Certificat d'autorisation - usage temporaire	Entreposage de véhicules - parcs industriel (rgl PPCMOI)	765.00 \$	2.0%					765.00 \$		Permis valide pour une période de 5 ans
368	URBANISME	Certificat d'autorisation - usage temporaire	Événement promotionnel (tente, etc.)	210.00 \$	2.9%					210.00 \$		Pour chaque période de deux semaines
369	URBANISME	Certificat d'autorisation - usage temporaire	Stationnement temporaire	110.00 \$	5.7%					110.00 \$		Aménagé en vertu de l'article 18,8 rgl 350
370	URBANISME	Certificat d'autorisation - usage temporaire	Terrasse saisonnière sur l'emprise municipale	210.00 \$	2.9%					210.00 \$		par année civile
371	URBANISME	Certificat d'autorisation - usage temporaire	Vente d'arbres de Noël	210.00 \$	2.9%					210.00 \$		Montant à payer pour toute la période
372	URBANISME	Certificat d'autorisation - usage temporaire	Vente saisonnière de fruits et légumes dans un kiosque	210.00 \$	2.9%					210.00 \$		Tarif pour la période d'installation
373	URBANISME	Certificat d'autorisation - usage temporaire	Vente-débarras	55.00 \$	5.7%					55.00 \$		Règlement 14
374	URBANISME	Certificat d'occupation	Nouvel usage autre que le commerce de type I	110.00 \$	2.7%					110.00 \$		
375	URBANISME	Certificat d'occupation	Nouvel usage commercial dans une résidence	110.00 \$	5.7%					110.00 \$		Commerce de type I
376	URBANISME	Conteneur de transport dans l'aire d'entreposage de type D	Premier conteneur Autres conteneurs - montant en gradation de 100\$ pour chaque conteneur additionnel (400\$ pour second, 500\$ pour 3e, etc.)	320.00 \$	2.5%					320.00 \$		Si le premier permis est obtenu après le 1er juillet le tarif est réduit de 50 %
377	URBANISME	Copie	Copie de toute la matrice graphique	180.00 \$	3.6%		X	9.00 \$	17.96 \$	206.96 \$		
378	URBANISME	Copie	Copie du plan d'urbanisme (incluant cartes)	35.00 \$	-2.0%		X	1.75 \$	3.49 \$	40.24 \$		Loi sur l'accès à l'information -erreur 2018
379	URBANISME	Copie	Feuillet de la matrice graphique	3.90 \$	1.3%		X	0.20 \$	0.39 \$	4.48 \$		Loi sur l'accès à l'information
380	URBANISME	Copie du plan de zonage	- 1 seul feuillet	3.90 \$	1.3%		X	0.20 \$	0.39 \$	4.48 \$		Loi sur l'accès à l'information
381	URBANISME	Copie du plan de zonage	- les 7 feuillets	27.30 \$	1.3%		X	1.37 \$	2.72 \$	31.39 \$		Loi sur l'accès à l'information
382	URBANISME	Copie du règlement d'urbanisme	Annexes (plans de zonage et autres cartes)	3.90 \$	1.3%		X	0.20 \$	0.39 \$	4.48 \$		Loi sur l'accès à l'information
383	URBANISME	Copie du règlement d'urbanisme	Grilles de spécifications	0.39 \$	2.6%		X	0.02 \$	0.04 \$	0.45 \$		Loi sur l'accès à l'information
384	URBANISME	Copie du règlement d'urbanisme	Texte et annexes en format 8 1/2 x 11 ou 8 1/2 x 14	0.39 \$	2.6%		X	0.02 \$	0.04 \$	0.45 \$		Loi sur l'accès à l'information
385	URBANISME	Demande de dérogation mineure	- Analyse de la demande	530.00 \$	1.9%					530.00 \$		
386	URBANISME	Demande de dérogation mineure	- Procédure	320.00 \$	2.5%					320.00 \$		Dans le cas où le dossier pourrait être réglé par une dérogation mineure et respecte les critères à ce sujet, alors que le conseil juge opportun de corriger la situation pour la zone complète par un MRU, le tarif applicable sera alors celui qui correspond à une dérogation mineure.
387	URBANISME	Demande de modification au règlement sur les PIIA	- Analyse de la demande	530.00 \$	1.9%					530.00 \$		
388	URBANISME	Demande de modification au règlement sur les PIIA	- Procédure	1 485.00 \$	2.0%					1 485.00 \$		Une somme de 500 \$ est remboursable à l'égard de ce tarif, uniquement dans le cas où le Conseil cesse la procédure d'adoption suite à la tenue de l'assemblée de consultation publique.
389	URBANISME	Demande de modification au règlement de PPCMOI, au plan d'urbanisme et processus d'adoption des résolutions	- Analyse de la demande	530.00 \$	1.9%					530.00 \$		
390	URBANISME	Demande de modification au règlement de PPCMOI, au plan d'urbanisme et processus d'adoption des résolutions	Procédure de modification au plan d'urbanisme, règlement PPCMOI et d'adoption des résolutions	2 920.00 \$	2.1%					2 920.00 \$		Une somme de 500 \$ est remboursable à l'égard de ce tarif, uniquement dans le cas où le Conseil cesse la procédure d'adoption suite à la tenue de l'assemblée de consultation publique.

VILLE DE SAINT-HYACINTHE  
RÈGLEMENT NO 3 - Tarification de certains biens, services ou activités

No	SERVICE	CATÉGORIES	DESCRIPTION	TARIF 2019		UNITÉ	TAXABLE	TPS: 5,0 %	TVQ: 9,975 %	TOTAL	Frais d'admin. 14 %	Remarques
391	URBANISME	Demande de modification au règlement d'urbanisme	- Analyse de la demande	530.00 \$	1.9%					530.00 \$		
392	URBANISME	Demande de modification au règlement d'urbanisme	- Procédure	1 805.00 \$	2.1%					1 805.00 \$		Une somme de 500 \$ est remboursable à l'égard de ce tarif, uniquement dans le cas où le Conseil cesse la procédure d'adoption suite à la tenue de l'assemblée de consultation publique.
393	URBANISME	Demande de modification au règlement d'urbanisme et au plan d'urbanisme	- Analyse de la demande	530.00 \$	1.9%					530.00 \$		
394	URBANISME	Demande de modification au règlement d'urbanisme et au plan d'urbanisme	- Procédure	2 655.00 \$	2.1%					2 655.00 \$		Une somme de 500 \$ est remboursable à l'égard de ce tarif, uniquement dans le cas où le Conseil cesse la procédure d'adoption suite à la tenue de l'assemblée de consultation publique.
395	URBANISME	Demande de modification au règlement d'usage conditionnel et résolution	- Analyse de la demande	530.00 \$	1.9%					530.00 \$		
396	URBANISME	Demande de modification au règlement d'usage conditionnel et résolution	Procédure de modification au règlement d'usage conditionnel et d'adoption de la résolution	2 125.00 \$	2.1%					2 125.00 \$		Une somme de 500 \$ est remboursable à l'égard de ce tarif, uniquement dans le cas où le Conseil cesse la procédure d'adoption suite à la tenue de l'assemblée de consultation publique.
397	URBANISME	Demande de modification au règlement PPCMOI et résolutions	- Analyse de la demande	530.00 \$	1.9%					530.00 \$		
398	URBANISME	Demande de modification au règlement PPCMOI et résolutions	Procédure de modification au règlement PPCMOI et d'adoption des résolutions	2 390.00 \$	2.1%					2 390.00 \$		Une somme de 500 \$ est remboursable à l'égard de ce tarif, uniquement dans le cas où le Conseil cesse la procédure d'adoption suite à la tenue de l'assemblée de consultation publique.
399	URBANISME	Demande d'exclusion de la zone agricole	- Analyse de la demande	765.00 \$	2.0%					765.00 \$		Une somme de 250 \$ est remboursable à l'égard de ce tarif, uniquement dans le cas où le Conseil ou la MRC des maskoutains refuserait d'appuyer la demande d'exclusion.
400	URBANISME	Demande d'exclusion de la zone agricole	- Procédure	2 655.00 \$	2.1%					2 655.00 \$		Une somme de 500 \$ est remboursable à l'égard de ce tarif, uniquement dans le cas où le Conseil cesse la procédure d'adoption suite à la tenue de l'assemblée de consultation publique.
401	URBANISME	Divers	Bac 240 litres vert ou brun	73.93 \$	-9.2%		X	3.70 \$	7.37 \$	85.00 \$		Prix d'achat 69,27 \$ + 14 % de frais de gestion
402	URBANISME	Divers	Bacs 240 litres vert usagé	21.74 \$	-6.5%		X	1.09 \$	2.17 \$	25.00 \$		Normalement, vendu seulement aux autres municipalités
403	URBANISME	Divers	Bacs 360 litres vert	73.93 \$	-8.5%		X	3.70 \$	7.37 \$	85.00 \$		Prix d'achat 66,97 \$ + 14 % de frais de gestion
404	URBANISME	Divers	Bacs bruns 120 litres	56.53 \$	-11.4%		X	2.83 \$	5.64 \$	65.00 \$		Pour le centre ville depuis 2016
405	URBANISME	Divers	Entretien système traitement tertiaire de désinfection par rayonnement ultraviolet	565.44 \$						565.44 \$		pour une résidence isolée par année (rgl 480)
406	URBANISME	Divers	Surcharge pour déplacement inutile	75.00 \$	0.0%					75.00 \$		par déplacement (rgl 480 et 360)
407	URBANISME	Divers	vidange fosse septique / hors saison	245.00 \$	0.0%					245.00 \$		pour une résidence isolée par année vidange hors période (rgl 360)
408	URBANISME	Divers	vidange fosse septique / saison régulière	110.00 \$	0.0%					110.00 \$		pour une résidence isolée par année durant saison régulière (rgl 360)
409	URBANISME	Divers	vidange installation septique saisonnière	55.00 \$	0.0%					55.00 \$		pour résidence isolée par année durant saison régulière (rgl 360)
410	URBANISME	Permis de construction - autres travaux qu'une nouvelle construction d'un bâtiment principal	Bâtiment principal / bâtiment accessoire / autres structures / clôture / muret /, etc. (agrandissement, rénovation, réparation, transformation de toute sorte, ajout de logements ou chambre dans un bâtiment existant)	2.60 \$	2.0%					2.60 \$		2,60 \$ du 1 000 \$ déclaré (50\$ minimum / 5000\$ maximum )
411	URBANISME	Permis de construction - nouvelle construction	Construction nouvelle (tout autre usage: mixte, commercial, industriel, institutionnel, récréatif et agricole)	2.60 \$	2.0%					2.60 \$		2,60 \$ du 1 000 \$ déclaré (50\$ minimum / 5000\$ maximum )
412	URBANISME	Permis de construction - nouvelle construction-résidentiel	- Chambre additionnelle	25.00 \$	16.7%					25.00 \$		(MAX 5 000 \$)
413	URBANISME	Permis de construction - nouvelle construction-résidentiel	- Logement supplémentaire	110.00 \$	2.7%					110.00 \$		(MAX 5 000 \$)
414	URBANISME	Permis de construction - nouvelle construction-résidentiel	Premier logement ou première chambre (résidence à caractère communautaire)	325.00 \$	2.8%					325.00 \$		(MAX 5 000 \$)
415	URBANISME	Permis de construction d'une piscine	Piscine	2.60 \$	2.0%					2.60 \$		2,55 \$ par 1 000 \$ (50\$ minimum comprenant la plate-forme et la clôture )
416	URBANISME	Permis de lotissement	Lotissement Lot additionnel	55.00 \$	3.7%					55.00 \$		
417	URBANISME	Permis de lotissement	Lotissement premier lot	110.00 \$	2.7%					110.00 \$		

VILLE DE SAINT-HYACINTHE  
RÈGLEMENT NO 3 - Tarification de certains biens, services ou activités

No	SERVICE	CATÉGORIES	DESCRIPTION	TARIF 2019		UNITÉ	TAXABLE	TPS: 5,0 %	TVQ: 9.975 %	TOTAL	Frais d'admin. 14 %	Remarques
418	URBANISME	Résolution d'usage conditionnel (sans modification du règlement de base)	- Analyse de la demande	530.00 \$	1.9%					530.00 \$		
419	URBANISME	Résolution d'usage conditionnel (sans modification du règlement de base)	Procédure d'adoption de la résolution	1 170.00 \$	2.2%					1 170.00 \$		Une somme de 500 \$ est remboursable à l'égard de ce tarif, uniquement dans le cas où le Conseil cesse la procédure d'adoption suite à la tenue de l'assemblée de consultation publique.
420	URBANISME	Résolutions PPCMOI (sans modification du règlement de base)	- Analyse de la demande	530.00 \$	1.9%					530.00 \$		
421	URBANISME	Résolutions PPCMOI (sans modification du règlement de base)	Procédure d'adoption des résolutions	1 380.00 \$	2.0%					1 380.00 \$		Une somme de 500 \$ est remboursable à l'égard de ce tarif, uniquement dans le cas où le Conseil cesse la procédure d'adoption suite à la tenue de l'assemblée de consultation publique.
422	URBANISME	Service de recyclage ICI	Service annuel - pour 1 bac de 360 l ou 2 bacs de 240 l	95.00 \$	6.2%					95.00 \$		Coût du fournisseur 35,88 \$ par unité + taxes
423	URBANISME	Service de recyclage ICI	Service annuel - pour 2 bacs de 360 l ou 4 bacs de 240 l	185.00 \$	3.4%					185.00 \$		
424	URBANISME	Service de recyclage ICI	Service annuel - pour 3 bacs de 360 l ou 6 bacs de 240 l	275.00 \$	2.5%					275.00 \$		
425	URBANISME	Service de recyclage ICI	Service annuel - pour 4 bacs de 360 l ou 8 bacs de 240 l	365.00 \$	2.0%					365.00 \$		
426	URBANISME	Service de recyclage ICI	Service annuel - pour 5 bacs de 360 l ou 10 bacs de 240 l	456.32 \$	2.0%					456.32 \$		
427	URBANISME	Urbanisme et mise en valeur du territoire	Modification de tout permis et certificat initial	50%	NA							50 % du coût initial - maximum 100 \$

**(telle que modifiée par le règlement numéro 497 adopté le 21 décembre 2015  
Et abrogée par le règlement numéro 525 adopté le 19 décembre 2016)**

## ANNEXE III – CATEGORIE DE BATIMENTS

**(Telle que modifiée par règlement numéro 366 adopté le 17 janvier 2011 et par règlement numéro 473 adopté le 15 décembre 2014)**

Catégorie	Usage	Type de bâtiment	Exemples
1 / Risques faibles	Résidentiel	Bâtiments de un ou de deux (2) étages, de un ou de deux (2) logements, isolés ou jumelés.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- cottage</li> <li>- bungalow</li> </ul>
2 / Risques moyens	Résidentiel Commercial	<p>Bâtiments résidentiels d'au plus trois (3) étages et répondant à au moins un des critères suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i) 3 à 8 logements, isolés ou jumelés;</li> <li>ii) 8 logements ou moins en rangée;</li> <li>iii) isolé et abritant un local commercial.</li> </ul> <p>Bâtiments commerciaux d'au plus deux (2) étages, isolés, avec ou sans logement résidentiel et dont l'aire au sol est inférieure à 600 m<sup>2</sup>.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- maison individuelle en rangée</li> <li>- quadruplex isolé sur 2 étages</li> <li>- triplex isolé avec petit commerce</li> </ul>
3 / Risques élevés	Résidentiel Commercial Industriel	<p>Bâtiments résidentiels d'au plus six (6) étages et répondant à au moins un des critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i) 8 logements ou moins, de 4 à 6 étages ;</li> <li>ii) 9 logements au plus, de 1 à 6 étages ;</li> <li>iii) maison de chambres (de neuf (9) chambres ou moins) ;</li> <li>iv) en rangée ou jumelés et abritant au moins 1 local commercial ;</li> <li>v) avec hangar.</li> </ul> <p>Bâtiments commerciaux ou industriels d'au plus six (6) étages et répondant à au moins un des critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i) en rangée ou jumelés, avec ou sans logement résidentiel ;</li> <li>ii) isolé, de 3 à 6 étages, avec ou sans logement résidentiel ;</li> <li>iii) l'aire au sol est supérieure à 600m<sup>2</sup> et sans quantité significative de matières dangereuses.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- duplex en rangée avec hangar ;</li> <li>- immeuble de 9 logements sur 3 étages ;</li> <li>- quintuplex en rangée sur 4 étages ;</li> <li>- triplex en rangée avec petit commerce ;</li> <li>- commerce d'alimentation ;</li> <li>- petit commerce de quartier en rangée ou jumelé</li> </ul>
4 / Risques très élevés	Résidentiel Commercial Industriel Institutionnel	<p>Bâtiments répondant à au moins un des critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i) Sept (7) étages ou plus ou de 23 mètres de hauteur ;</li> <li>ii) maison de chambres (de plus de 9 chambres) ;</li> <li>iii) institution où les occupants ne peuvent évacuer les lieux eux-mêmes en raison de leur âge, d'un handicap ou parce qu'ils se trouvent à un endroit dont ils ne peuvent sortir seuls ;</li> <li>iv) présentant un risque élevé de conflagration ;</li> <li>v) dont l'impact d'un sinistre est susceptible d'affecter le fonctionnement de la Ville.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- aéroport</li> <li>- aqueduc</li> </ul>